

**CENTRE RÉGIONAL
DE DÉVELOPPEMENT
DES CAPACITÉS POUR
L'AFRIQUE CENTRALE**



AFRITAC
Centre

**RAPPORT
ANNUEL
2026**



AFRITAC Centre est une initiative du FMI
soutenue par les Etats membres et les
partenaires au développement suivants :



Burundi



Cameroun



République
du Congo



Gabon



Guinée
équatoriale



République
Centrafricaine



République
démocratique du
Congo



République
démocratique de
Sao Tomé-et-
Principe



Tchad



UNION EUROPÉENNE



Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE



République
Populaire de Chine



CENTRE RÉGIONAL DE DÉVELOPPEMENT DES CAPACITÉS POUR L'AFRIQUE CENTRALE



« RENFORCER LA RÉSILIENCE ÉCONOMIQUE
EN AFRIQUE CENTRALE »

RAPPORT ANNUEL 2026



AFRITAC Centre est une initiative du FMI soutenue par les États membres et les partenaires au développement suivants :



Burundi



Cameroun



République du Congo



Gabon



Guinée équatoriale



République Centrafricaine



République démocratique
du Congo



République démocratique
de Sao Tomé-et-Principe



Tchad



UNION EUROPÉENNE



Federal Ministry
for Economic Cooperation
and Development



Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE



République Populaire
de Chine



Belgique

partenaire du développement

MOT DE BIENVENU DU PRÉSIDENT DU COMITÉ D'ORIENTATION D'AFRITAC CENTRE



Son Excellence Monsieur Christian YOKA

*Président du Comité d'Orientation d'AFRITAC Centre.
Ministre des Finances, du budget et du portefeuille
de la République du Congo.*

Chers lecteurs et lectrices,

C'est avec un réel plaisir que je vous présente le Rapport annuel d'AFRITAC Centre (AFC) pour l'exercice budgétaire 2026, couvrant la période du 1er mai 2025 au 30 avril 2026. Ce rapport retrace les principales réalisations du Centre, les résultats obtenus au bénéfice de ses pays membres, ainsi que les orientations retenues afin de consolider les acquis et de répondre aux défis émergents auxquels notre région demeure confrontée.

L'exercice budgétaire 2026 s'est déroulé dans un environnement international particulièrement exigeant, marqué par la persistance des incertitudes économiques, les tensions géopolitiques, les contraintes budgétaires croissantes, ainsi que les effets grandissants du changement climatique et de la transformation numérique. Dans ce contexte complexe, AFRITAC Centre a poursuivi avec efficacité sa mission de renforcement des capacités des administrations et institutions publiques de ses pays

membres, en accompagnant les réformes indispensables à la stabilité macroéconomique, à la mobilisation des ressources intérieures et à l'amélioration de la gouvernance économique.

Les résultats enregistrés au cours de l'année témoignent de l'engagement constant du Centre ainsi que de la qualité du partenariat entretenu avec les autorités nationales. Les interventions menées ont contribué au renforcement des administrations fiscales et douanières, à l'amélioration de la gestion des finances publiques, au développement des capacités statistiques, à la modernisation des cadres macroéconomiques ainsi qu'au renforcement de la stabilité et de l'intégrité du système financier. Le Centre a également poursuivi son action en faveur de l'intégration régionale, favorisant la diffusion des bonnes pratiques et l'appropriation des réformes par les pays membres. Au cours de l'exercice 2026, AFC a réalisé plus de 145 missions d'assistance technique ainsi qu'une dizaine de séminaires et ateliers régionaux.

Je me réjouis également de constater que le Centre a continué d'accorder une attention particulière aux États fragiles et touchés par les conflits. Cette orientation demeure essentielle pour renforcer la résilience institutionnelle, soutenir les efforts de reconstruction et promouvoir un développement durable dans une région confrontée à de multiples vulnérabilités.

Les progrès accomplis cette année n'auraient pas été possibles sans l'engagement des autorités des pays membres, le professionnalisme des conseillers résidents et des experts mobilisés, ainsi que l'appui constant du Fonds monétaire international et des partenaires au développement qui soutiennent la Phase IV d'AFRITAC Centre (2023-2028). Je tiens à leur exprimer, au nom du Comité d'Orientation, notre profonde gratitude pour leur confiance et leur contribution déterminante au succès des activités du Centre.

À l'heure où les besoins en développement des capacités demeurent importants, il est essentiel de poursuivre les réformes engagées, de renforcer davantage les synergies entre les différents domaines d'intervention, d'approfondir la coopération régionale et de promouvoir l'innovation dans l'action publique. Le Comité d'Orientation continuera d'accompagner le Centre dans cette dynamique afin que son assistance demeure pleinement alignée sur les priorités stratégiques des pays membres et contribue efficacement à leur transformation économique et sociale.

Je forme le vœu que ce rapport permette à l'ensemble de nos partenaires d'apprécier les progrès accomplis, de mesurer les défis qui subsistent et d'entrevoir les perspectives prometteuses qui s'offrent à notre région. Ensemble, poursuivons nos efforts pour bâtir des institutions plus solides, des économies plus résilientes et une croissance durable et inclusive au service de nos populations.

AVANT-PROPOS DU DIRECTEUR D'AFRITAC CENTRE



Mr. Mesmin Koulet-Vickot
Directeur d'AFRITAC Centre

Les économies de la région continuent d'évoluer dans un environnement mondial marqué par une forte incertitude, alimentée notamment par les tensions géopolitiques, le durcissement des conditions de financement et la contraction de l'aide publique au développement. Dans le même temps, les attentes à l'égard de l'action publique demeurent particulièrement élevées. Les États doivent répondre simultanément aux impératifs de soutenabilité budgétaire et d'amélioration de l'accès ainsi que de la qualité des services publics. Dans ce contexte, la qualité des institutions économiques et financières constitue un déterminant essentiel d'une plus grande résilience face aux chocs externes et d'une croissance durable et inclusive.

C'est dans cette perspective qu'AFRITAC Centre poursuit son mandat d'appui au renforcement des administrations économiques et financières des pays membres et des institutions régionales dans les domaines de la gestion économique, financière et bancaire. Grâce à une approche fondée sur l'assistance technique de proximité, le partage d'expériences entre pairs et l'accompagnement de long terme des réformes, le Centre continue d'apporter un soutien concret au renforcement de la qualité des institutions de notre région.

Ce rapport dresse le bilan de l'année fiscale 2026. Il témoigne de l'engagement constant du Centre à accompagner les réformes, à renforcer les capacités institutionnelles et à soutenir la stabilité macroéconomique de la région. À travers ses activités d'assistance technique, le Centre contribue à la promotion d'économies plus diversifiées, inclusives et résilientes face aux chocs externes.

LISTE D'ACRONYMES ET ABRÉVIATIONS

AE	Autorisations d'engagement	FAD	<i>Fiscal Affairs Department</i> (Département des Affaires Fiscales du FMI)
AFC	AFRITAC Centre	FCS	<i>Fragile and Conflict-affected States</i> (Pays fragile et/ou en conflits)
AFW	AFRITAC Ouest	FMI	Fonds monétaire international
AFRISTAT	Observatoire Economique et Statistique d'Afrique Subsaharienne	FSSF	<i>Financial Sector Stability Fund</i>
ATI	Centre de formation du FMI pour l'Afrique	FSSR	<i>Financial Sector Stability Report</i>
BCC	Banque centrale du Congo	GABAC	Groupe d'action contre le blanchiment d'argent en Afrique Centrale
BCSTP	Banque centrale de Sao Tomé-et-Principe	GAR	Gestion axée sur les résultats
BEAC	Banque des Etats de l'Afrique centrale	GFP	Gestion des finances publiques
BM	Banque mondiale	ICAAP	<i>Internal Capital Adequacy Assessment Process</i>
BRB	Banque centrale de la République du Burundi	ICD	<i>IMF Institute for Capacity Development</i> (Institut du FMI pour le développement des capacités)
CBMT	Cadre Budgétaire à Moyen Terme	OMD-AOC	Organisation mondiale des douanes, Afrique occidentale et centrale
CDMAP	<i>Capacity development management administrative program</i>	RAR	Reste à recouvrer
CEDEAO	Communauté économique des États de l'Afrique de l'Ouest	RBM	<i>Result-based management</i>
CEEAC	Communauté économique des États de l'Afrique centrale	RDC	République démocratique du Congo
CEMAC	Communauté Économique et Monétaire de l'Afrique Centrale	SCN	Système de comptabilité nationale
CIAT	Centre interaméricain d'administration fiscale	SFP	Statistiques des finances publiques
CNA	Comptes nationaux annuels	SIGFiP	Système intégré de gestion des finances publiques
CNT	Comptes nationaux trimestriels	SIGMAT	Système Interconnecté des Marchandises en Transit
COBAC	Commission Bancaire de l'Afrique Centrale	TADAT	Tax Administration Diagnostic Assessment Tool
COSUMAF	Commission de Surveillance du Marché Financier de l'Afrique centrale	TOFE	Tableau des opération financières de l'Etat
CP	Crédits de paiement	TRE	Tableau des ressources et entrées
CUT	Compte unique du trésor	TVA	Taxe sur la valeur ajoutée
DDT	<i>Debt Dynamics Tool</i>	UE	Union européenne
DGDDI	Direction générale des douanes et des droits indirects	UEMOA	Union économique et monétaire Ouest-Africaine
DGI	Direction générale des impôts		

TABLE DES MATIÈRES

iii

Mot de bienvenu du Président du
Comité d'Orientation d'AFRITAC Centre

v

Avant-Propos du Directeur
d'AFRITAC Centre

vi

Liste d'acronymes et abréviations

vii

Table des matières

1

SECTION I PRÉSENTATION ET CONTEXTE MACROÉCONOMIQUE

- 2 **A** AFRITAC Centre : pays membres, partenaires et financement
- 4 **B** Contexte macroéconomique

7

SECTION II LOGIQUE D'INTERVENTIONS D'AFRITAC CENTRE ET EXÉCUTION DU PROGRAMME DE TRAVAIL

- 8 **A** Stratégie et logique d'intervention d'AFRITAC Centre
- 9 **B** Exécution du programme des activités du Centre
- 11 **C** Les indicateurs de performance de la gestion axée sur les résultats

14

SECTION III STRATÉGIE POUR LES ÉTATS MEMBRES EN SITUATION DE FRAGILITÉ ET DE CONFLITS, PRIORITÉS ÉMERGENTES ET SYNERGIES ENTRE LES DOMAINES D'AFRITAC

- 15 **A** La mise en œuvre de la stratégie FCS au sein d'AFRITAC Centre
- 19 **B** Intégration « Surveillances-Programmes-Developpement des Capacités »

20

SECTION IV RÉALISATIONS DU 1^{ER} MAI 2025 AU 30 AVRIL 2026

- 21 **A** Administration douanière
- 23 **B** Administration fiscale
- 25 **C** Cadres macroéconomiques
- 27 **D** Analyses et prévisions macrobudgétaires
- 29 **E** Budget et contrôle des dépenses
- 31 **F** Comptabilité publique et gestion de la trésorerie
- 33 **G** Statistiques des finances publiques
- 34 **H** Statistiques du secteur réel
- 36 **I** Régulation et supervision bancaires
- 38 **J** Opérations de banque centrale
- 39 **K** Lutte contre le blanchiment des capitaux et le financement du terrorisme

40

SECTION V SENSIBILISATION ET COMMUNICATION

- 41 **A** Mission du Directeur au sein des pays membres d'AFRITAC Centre
- 42 **A** Personnel d'AFRITAC Centre

GRAPHIQUES

- 5 **Graphique 1.** Croissance économique
- 5 **Graphique 2.** Dette publique
- 6 **Graphique 3.** Inflation
- 6 **Graphique 4.** Déficit budgétaire
- 6 **Graphique 5.** Solde extérieur
- 10 **Graphique 6.** Activités prévues et réalisées au cours de l'année fiscale 2026
- 10 **Graphique 7.** Ressources prévues et utilisées au cours de l'année fiscale 2026
- 10 **Graphique 8.** Activités réalisées et ressources utilisées au cours de l'année fiscale 2026
- 13 **Graphique 9.** Graphiques des performances des résultats escomptés par domaine
- 16 **Graphique 10.** Evolution des ressources allouées au pays FCS depuis l'année fiscale 2019
- 16 **Graphique 11.** Taux d'exécution au sein des pays FCS
- 16 **Graphique 12.** Répartition par pays des activités et ressources allouées au FCS au cours de l'année fiscale 2026

TABLEAUX

- 3 **Tableau 1.** Taux d'exécution budgétaires par domaine en fin de l'année fiscale 2026
- 9 **Tableau 2.** Taux d'exécution du programme de travail de l'année fiscale 2026

ENCADRÉ

- 11 **Encadré 1.** Gestion axée sur les résultats

SECTION I

PRÉSENTATION
ET CONTEXTE
MACROÉCONOMIQUE



AFRITAC CENTRE : PAYS MEMBRES, PARTENAIRES ET FINANCEMENT

AFRITAC Centre (AFC) est l'un des cinq centres régionaux de développement des capacités (AFRITAC) du Fonds monétaire international (FMI) en Afrique.

Le Centre renforce les capacités macroéconomiques des 9 pays qu'il couvre dans les différents domaines de son champ d'expertise afin de répondre à leurs besoins en développement des capacités, ce qui englobe l'assistance technique, le renforcement des capacités et la formation. Les offres de développement des capacités du Centre sont conçues sur la base des besoins exprimés par les pays membres et les institutions régionales.

AFC intervient auprès d'un large éventail de pays et d'institutions d'Afrique centrale. En plus des 6 pays de la Communauté économique et monétaire de l'Afrique centrale (Cameroun, République du Congo, Gabon, Guinée équatoriale, République centrafricaine et Tchad), le Centre couvre également trois pays de la Communauté Économique des États de l'Afrique Centrale, à savoir le Burundi, la République Démocratique du Congo et Sao Tomé-et-Principe. AFC apporte également un appui direct aux 4 banques centrales de sa zone d'intervention, à savoir la

Banque des États de l'Afrique Centrale (BEAC), la Banque centrale du Congo (BCC), la Banque de la République du Burundi (BRB) et la Banque centrale de Sao Tomé-et-Principe (BCSTP). Elle soutient en outre les institutions sous-régionales de la CEMAC, parmi lesquelles figurent la Commission de la CEMAC, la Commission de Surveillance du Marché Financier de l'Afrique Centrale (COSUMAF), le Groupe d'action contre le Blanchiment d'Argent en Afrique Centrale (GABAC), la Commission Bancaire de l'Afrique Centrale (COBAC), entre autres.

Le champ d'expertise d'AFC couvre treize domaines : l'administration douanière, l'administration fiscale, l'analyse et prévisions macro budgétaires, le budget et le contrôle des dépenses, la comptabilité publique et la gestion de la trésorerie, les statistiques de finances publiques, les statistiques du secteur réel et des prix, les statistiques du secteur extérieur, la modélisation macroéconomique, les opérations de banque centrale, la gestion de la dette publique, la régulation et la supervision financières, ainsi que la lutte contre le blanchiment des capitaux et le financement du terrorisme.

Les cycles du programme de travail du Centre, ainsi que son financement sont organisés en phases quinquennales.

La Phase IV, en cours, a débuté en août 2023 et s'achèvera en avril 2028. AFC bénéficie du soutien financier des partenaires au développement, de ses 9 pays membres, ainsi que du FMI. Le budget total de la phase IV s'élève à \$62,4 millions, dont 70 pour cent sont financés par les partenaires au développement, 20 pour cent par les pays membres et 10 pour cent par le FMI.

Des retards ont été enregistrés dans la mobilisation des contributions au financement de la Phase IV des pays membres. Au cours de l'année fiscale 2026, seuls trois pays membres, à savoir la République du Congo, la République centrafricaine et la République Démocratique du Congo ont versé une partie ou la totalité de leurs contributions au financement du Centre. Les détails de la situation des contributions sont présentés dans l'annexe 3.

Le budget total alloué aux activités des différents domaines couverts par le Centre au titre de l'exercice fiscal 2026 s'élève à 9,59 millions de dollars EU. A la fin de l'année

fiscale, 8,84 millions de dollars EU ont été exécutés, correspondant à un taux d'exécution budgétaire de 92 %. La plupart des domaines ont enregistré des niveaux d'exécution élevés, notamment l'administration douanière (100 %), l'administration (92 %) et les activités financées par le Fonds monétaire international (98 %). Certains domaines ont dépassé les prévisions budgétaires en raison d'une forte demande, notamment les cours régionaux (119 %), la gestion des finances publiques (113 %) et les statistiques macroéconomiques (110 %).

Certaines activités du Centre bénéficient de sources de financement spécifiques gérées au niveau du siège du FMI.

- Ainsi, le domaine des statistiques du secteur extérieur est financé directement par le département des statistiques (STA), tandis que celui de la gestion de la dette publique continue d'être financé par le fonds DMF (Debt Management Facility). Le domaine de la lutte contre le blanchiment des capitaux et financement du terrorisme est financé par le fonds de lutte contre le blanchiment d'argent et le financement du terrorisme (AMLFT).
- Par ailleurs, le domaine administration fiscale pour les pays fragiles est financé en partie par le département des finances publiques du FMI. Les activités du conseiller résident en charge de la modélisation macroéconomique sont financées en partie par le département de renforcement des capacités du FMI.
- Certaines activités liées aux recommandations des rapports de "Revue de stabilité du secteur financier" (FSSR en anglais) du département de la monnaie et des marchés des capitaux (MCM) du FMI pour la République Démocratique du Congo et la République du Burundi sont financées par le fonds FSSF (Financial Sector Stability Fund).

TABLEAU 1. TAUX D'EXÉCUTION BUDGÉTAIRES PAR DOMAINE EN FIN DE L'ANNÉE FISCALE 2026

(EN MILLIERS DE DOLLARS)

Domaines	Budget (en dollars EU)	Expenses (en dollars EU)	Execution (en pourcentage)
Modélisation macroéconomique	358,903	25,170	7 % ¹
Gestion des finances publiques	2,373,728	2,674,945	113 %
Administration douanière	694,535	694,568	100 %
Administration fiscale	1,019,711	791,622	78 %
Régulation et supervision bancaires	881,403	690,736	78 %
Cours	200,000	238,012	119 %
Statistiques du secteur réel	700,153	770,022	110 %
Statistiques des finances publiques	711,400	563,984	79 %
Administration	923,299	849,004	92 %
Gouvernance et évaluation	40,000	18,812	47 %
Réserve budgétaire stratégique (2%)	92,828	-	0 %
Sous-Total 1	7,995,960	7,316,876	92 %
Gestion du fonds fiduciaire	559,717	512,181	92 %
Sous-Total 2	8,555,677	7,829,057	92 %
FMI	1,030,753	1,012,250	98 %
Total général	9,586,430	8,841,307	92 %

Source : Institut du FMI pour le développement des capacités (ICD)

^{1/} La majorité des activités de ce domaine n'est pas financé par le budget d'AFC.

CONTEXTE MACROÉCONOMIQUE

Les perspectives économiques en Afrique subsaharienne et dans la zone d'intervention d'AFC restent globalement favorables, malgré un environnement international plus incertain. En 2025, la croissance en Afrique subsaharienne s'est renforcée, atteignant 4,5 % contre 4,2 % en 2024, soit son niveau le plus élevé depuis une décennie, soutenue par un environnement extérieur globalement favorable et par des politiques macroéconomiques appropriées dans plusieurs pays. En 2026, cet élan devrait légèrement s'atténuer dans un contexte marqué par une montée des incertitudes mondiales, notamment liées aux tensions géopolitiques au Moyen-Orient. La croissance devrait ainsi s'établir à 4,3 %, avec des évolutions contrastées selon les pays. Dans les pays membres d'AFRITAC Centre, la croissance devrait atteindre 3 % en 2026, contre 2,6 % en 2025. Une tendance similaire est attendue dans les pays de la CEMAC.

Le taux d'inflation médian a nettement reculé en Afrique subsaharienne en 2025, bien que cette évolution demeure exposée à des risques haussiers liés aux tensions géopolitiques au Moyen-Orient. Dans les pays membres d'AFRITAC

Centre, l'inflation est passée de 7,9 % en 2024 à 5,7 % en 2025, sous l'effet conjugué de la baisse des prix internationaux des matières premières, de l'atténuation des pressions sur les taux de change et du resserrement des politiques monétaires. Cette tendance désinflationniste devrait se poursuivre en 2026, l'inflation étant projetée à 4,6 %. Toutefois, les perspectives restent entourées d'importantes incertitudes. Les tensions persistantes au Moyen-Orient constituent notamment un risque majeur, susceptible d'entraîner une hausse des prix du pétrole, des engrais et des produits alimentaires.

Sur le plan budgétaire, les perspectives en Afrique subsaharienne demeurent contrastées. Après une amélioration observée en 2024, le déficit budgétaire s'est creusé en 2025 pour s'établir à 3,8 % du PIB. Une nouvelle détérioration est attendue en 2026, le déficit devant atteindre 4,0 % du PIB, notamment sous l'effet des répercussions des tensions géopolitiques au Moyen-Orient. En revanche, dans les pays membres d'AFRITAC Centre, le déficit budgétaire devrait continuer de se réduire à 2,7 % en 2026 contre 3,1 % du PIB en 2025.

Le niveau médian d'endettement public en Afrique subsaharienne a diminué, passant de 57,2 % du PIB en 2024 à 53,1 % en 2025. Ce recul reflète le redressement des soldes budgétaires dans plusieurs pays, conjugué à une croissance plus soutenue et à des évolutions favorables des taux de change. Dans les pays membres d'AFRITAC Centre, le ratio d'endettement devrait également poursuivre sa baisse, passant de 51,8 % à 50,3 % du PIB en 2026. Une tendance similaire est attendue dans les pays de la CEMAC, où le ratio d'endettement devrait reculer de 0,4 point de pourcentage en 2026.

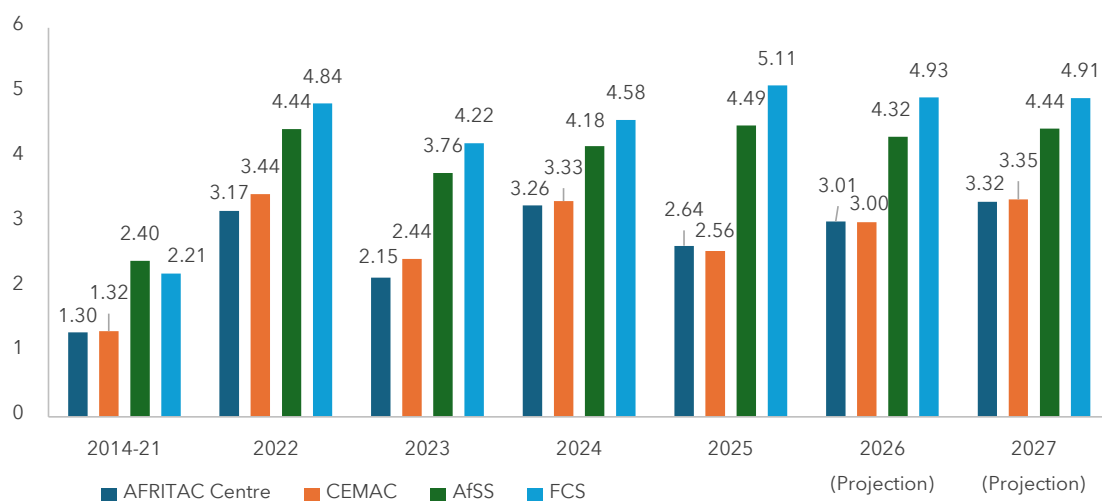
Sur le plan externe, les pays d'Afrique subsaharienne et d'AFRITAC Centre devraient enregistrer une amélioration de leur solde extérieur et de leurs réserves internationales en 2026. En revanche, les pays de la CEMAC devraient faire face à une détérioration de leur solde courant (de -3,2 % du PIB en 2025 à -3,7 % en 2026) et à une baisse de leurs réserves, dans un contexte de pressions accrues liées à l'environnement international. Dans ce contexte, le maintien de la stabilité macroéconomique nécessitera la poursuite des efforts de consolidation budgétaire.

Globalement, les risques baissiers sont considérables dans un contexte marqué par une forte incertitude à l'échelle mondiale et des facteurs de vulnérabilité macroéconomique élevés au niveau régional. Un conflit prolongé au Moyen-Orient pourrait

encore aggraver la hausse des prix et déclencher un épisode d'aversion pour le risque, ce qui ferait fortement augmenter les coûts de l'emprunt et contraindrait les pays qui connaissent de grands besoins de refinancement à procéder à des ajustements abrupts.

GRAPHIQUE 1. CROISSANCE ÉCONOMIQUE

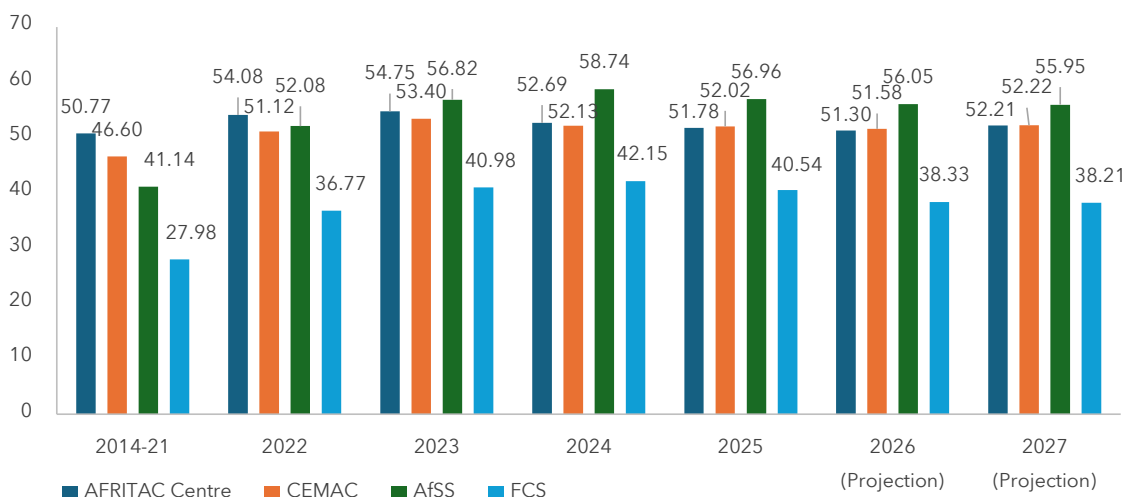
(EN POURCENTAGE)



Source : FMI, base de données des *Perspectives de l'économie mondiale*, avril 2026.

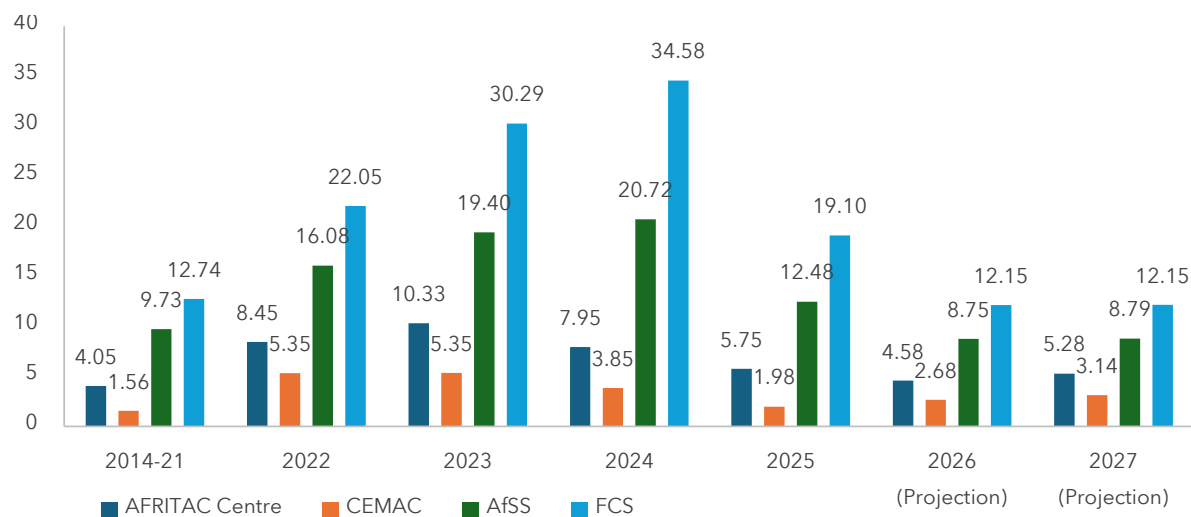
GRAPHIQUE 2. DETTE PUBLIQUE

(EN POURCENTAGE DU PIB)



Source : FMI, base de données des *Perspectives de l'économie mondiale*, avril 2026.

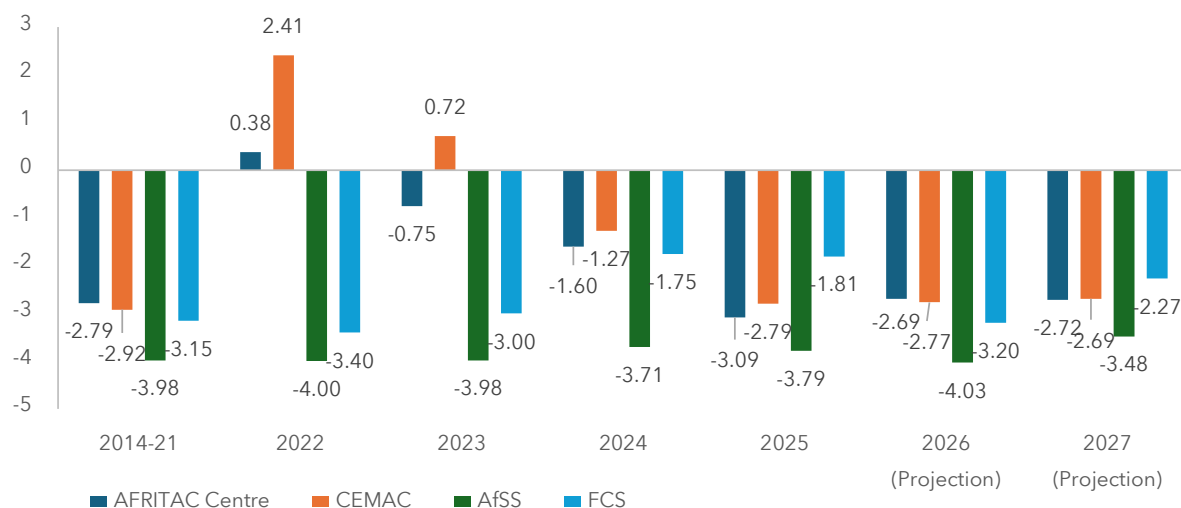
GRAPHIQUE 3. INFLATION



Source : FMI, base de données des *Perspectives de l'économie mondiale*, avril 2026.

GRAPHIQUE 4. DÉFICIT BUDGÉTAIRE

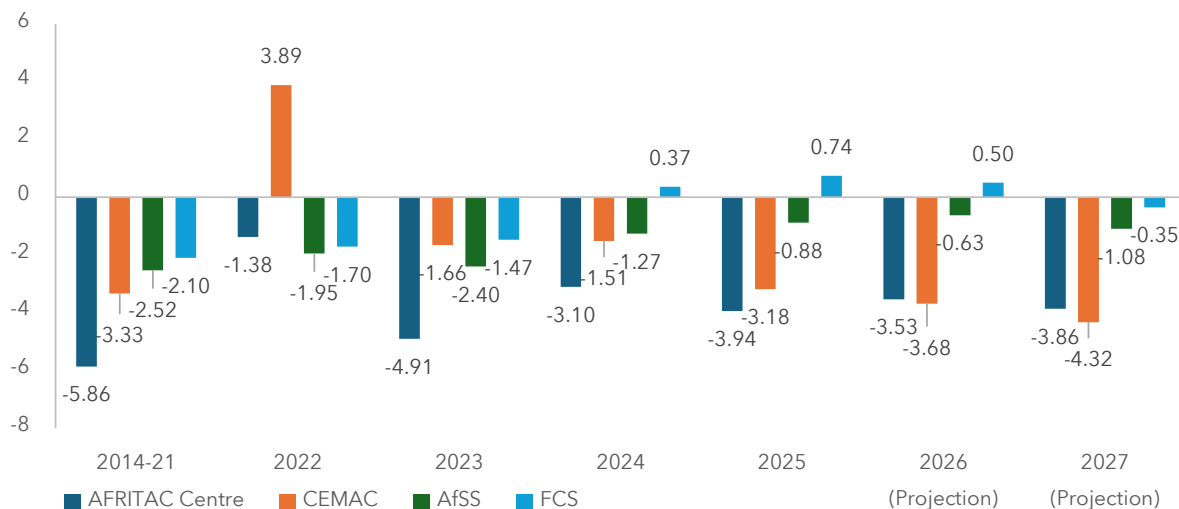
(EN POURCENTAGE DU PIB)



Source : FMI, base de données des *Perspectives de l'économie mondiale*, avril 2026.

GRAPHIQUE 5. SOLDE EXTÉRIEUR

(EN POURCENTAGE DU PIB)



Source : FMI, base de données des *Perspectives de l'économie mondiale*, avril 2026.

SECTION II

LOGIQUE D'INTERVENTIONS D'AFRITAC CENTRE ET EXÉCUTION DU PROGRAMME DE TRAVAIL



STRATÉGIE ET LOGIQUE D'INTERVENTION D'AFRITAC CENTRE

AFC renforce les capacités macroéconomiques de ses pays membres à travers un processus structuré en deux étapes. En début d'année fiscale, les besoins des pays sont identifiés via des consultations avec les autorités des pays membres, complétées par une coordination interne et avec le siège du FMI afin d'élaborer un programme de travail cohérent, validé par le Comité d'orientation. En cours d'année, le Centre peut également répondre à des demandes d'assistance technique urgentes non prévues initialement, sous réserve de la disponibilité des ressources. Ainsi, plusieurs types d'activités ont été organisées au cours de l'année fiscale 2026 :

- **Missions menées par les conseillers résidents :** ces missions sont réalisées par les conseillers sur le terrain soit individuellement, soit conjointement avec un expert de court terme, ou avec le siège du FMI ;
- **Missions en synergie :** Il s'agit de missions conduites par au moins deux conseillers résidents de domaines différents, avec le concours ou non d'expert(s) de

court terme, sur une thématique transversale. Les conseillers peuvent effectuer la mission conjointement ou l'une à la suite de l'autre.

- **Missions menées par les experts de court terme :** ces experts sont recrutés pour appuyer les Conseillers résidents du Centre. Ils sont sélectionnés à partir des listes d'experts présélectionnés par les départements techniques du FMI.
- **Séminaires, ateliers, formations et cours régionaux :** ces activités réunissent des participants des pays membres, ceux des pays francophones non-membres (Comores et Madagascar, etc.), ainsi que des institutions sous régionales autour des thématiques spécifiques. Elles peuvent se réaliser conjointement avec (i) d'autres Centres de renforcement des capacités¹; (ii) l'Institut du FMI pour le développement des capacités (ICD) et (iii) le Centre de formation du FMI pour l'Afrique (ATI).

¹ AFC organise en effet plusieurs séminaires conjoints par an avec AFRITAC Ouest dont les pays membres sont aussi majoritairement francophones.

EXÉCUTION DU PROGRAMME DES ACTIVITÉS DU CENTRE

A la fin de l'année fiscale, le Centre a réalisé 147 activités sur les 195 prévues, soit un taux d'exécution de 75 %. Parmi ces activités, on dénombre 12 séminaires et ateliers régionaux, ainsi que 9 appuis auprès des institutions sous régionales telles que la CEMAC et la COBAC.

Le graphique 6 présente la répartition des activités prévues et celles réalisées au cours de l'année fiscale 2026. En dehors du domaine cadres macrobudgétaires, tous les domaines ont réalisé plus de la moitié des activités prévues dans le programme de travail.

Le graphique 7 présente la répartition des ressources prévues et celles utilisées dans chaque domaine au cours de l'année fiscale 2026.

Le graphique 8 présente la répartition des activités réalisées par le Centre par pays.

TABEAU 2. TAUX D'EXÉCUTION DU PROGRAMME DE TRAVAIL DE L'ANNÉE FISCALE 2026

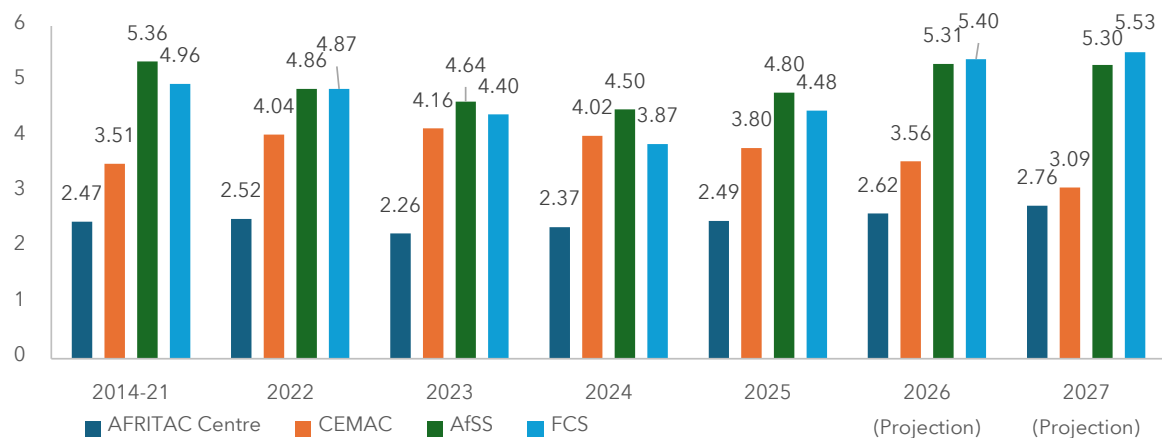
Domaines	Activités prévues	Activités réalisées	Taux d'exécution
Administration douanière	24	14	58 %
Administration fiscale	22	15	68 %
Analyse et prévisions macrobudgétaires	20	19	95 %
Budget et contrôle des dépenses	20	17	85 %
Comptabilité publique et gestion de la trésorerie	18	16	89 %
Cadres macroéconomiques	28	12	43 % ¹
Opérations de la banque centrale	14	8	57 %
Régulation et supervision bancaires	18	15	83 %
Statistiques des finances publiques	13	10	77 %
Statistiques du secteur réel	18	20	111 %
Total	195	147	75 %

Source : Outil interne de gestion des activités de développement des capacités du FMI (CDMAP)

^{1/} Certaines activités ont été reportées à l'année budgétaire 2027 pour des raisons multiples, notamment, l'indisponibilité de certaines administrations, et d'autres projets ont été approuvés tard dans l'année et ont obtenus des financements pour un démarrage effectif vers le quatrième trimestre de l'année budgétaire 2026.

GRAPHIQUE 6. ACTIVITÉS PRÉVUES ET RÉALISÉES AU COURS DE L'ANNÉE FISCALE 2026

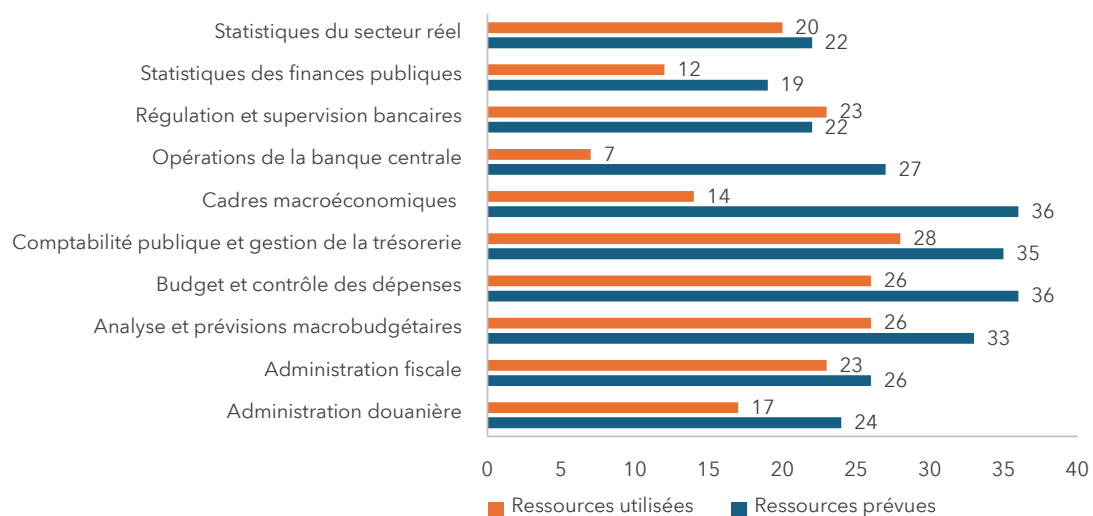
(EN NOMBRE, PAR DOMAINE)



Source : Outil interne de gestion des activités de développement des capacités du FMI (CDMAP).

GRAPHIQUE 7. RESSOURCES PRÉVUES ET UTILISÉES AU COURS DE L'ANNÉE FISCALE 2026

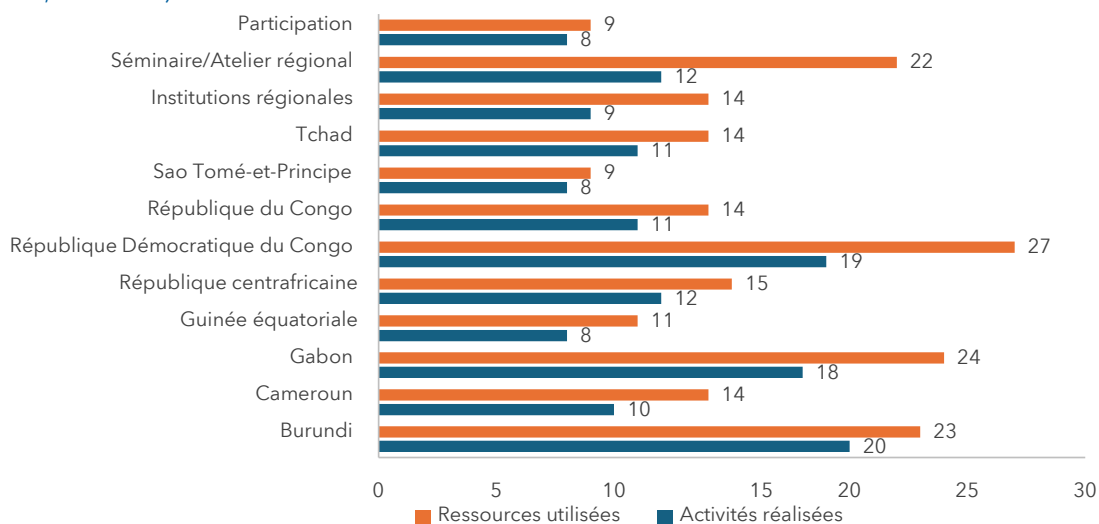
(EN NOMBRE, PAR DOMAINE)



Source : Outil interne de gestion des activités de développement des capacités du FMI (CDMAP).

GRAPHIQUE 8. ACTIVITÉS RÉALISÉES ET RESSOURCES UTILISÉES AU COURS DE L'ANNÉE FISCALE 2026

(EN NOMBRE, PAR PAYS)

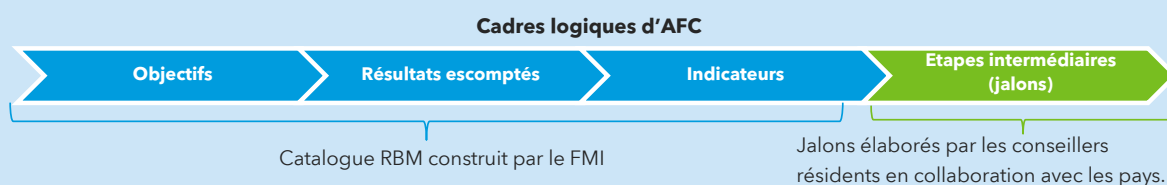


Source : Outil interne de gestion des activités de développement des capacités du FMI (CDMAP).

C

LES INDICATEURS DE PERFORMANCE DE LA GESTION AXÉE SUR LES RÉSULTATS

ENCADRÉ 1. GESTION AXÉE SUR LES RÉSULTATS



La gestion axée sur les résultats - ou GAR - est un outil de gestion stratégique utilisé par le FMI pour concevoir des interventions et évaluer leur impact. La gestion axée sur les résultats permet de suivre l'évolution des activités de renforcement des capacités en fournissant un retour d'information sur la manière dont les conseils et les formations du FMI se traduisent par des résultats tangibles. Elle est une composante essentielle d'un cadre de suivi et d'évaluation solide qui aide le FMI à comprendre et à suivre l'efficacité de ses interventions en matière de renforcement des capacités.

Un élément clé de la mise en oeuvre de la gestion axée sur les résultats est le cadre logique, qui comprend

une série d'étapes établissant un lien de causalité entre les ressources, ou intrants, d'un projet, les réalisations et, enfin, les résultats à moyen et à long terme. L'ensemble des activités du Centre est marqué dans les cadres logiques du programme de travail de la Phase IV. Le cadre logique du programme de travail sert de base pour l'orientation, l'organisation et la mise en oeuvre des activités de renforcement de capacités dans les différents domaines d'expertise du Centre.

L'élaboration des cadres logiques est réalisée en collaboration avec les pays membres sur la base de leurs besoins et du catalogue de gestion axée sur les résultats du FMI (catalogue RBM). Le catalogue RBM des objectifs stratégiques de

renforcement de capacités du FMI comprend : (i) les objectifs, qui sont les buts de haut niveau visés par les projets du FMI ; (ii) les résultats, qui font référence aux améliorations réelles que les pays visent grâce à l'aide du FMI ; (iii) les indicateurs, qui permettent de déterminer dans quelle mesure les résultats visés sont atteints. Les étapes intermédiaires ou jalons sont définis par les conseillers, en liaison avec les autorités (lors de l'élaboration des programmes de travail annuels), puis validés par le FMI, sur la base du cadre logique RBM et représentent les progrès à réaliser (ou réalisés) par les autorités pour atteindre les résultats fixés.

Depuis le début de la phase IV du programme de travail, 250 résultats escomptés ont été identifiés dans le cadre logique du programme du Centre. La mise à jour continue du catalogue RBM qui contient les objectifs et résultats escomptés de chaque domaine fait évoluer ce nombre de résultats attendus. Ainsi, à la fin de l'année fiscale 2026, le cadre logique du Centre dénombre 433 résultats escomptés, soit 183 résultats escomptés en plus imputable principalement aux domaines des statistiques et de la gestion des finances publiques qui ont vu leurs catalogues RBM évoluer au cours de l'année fiscale.

À la fin de l'exercice fiscal 2026, 25 résultats escomptés avaient été pleinement atteints, soit 7,62 % du total. Par ailleurs, 113 résultats escomptés étaient largement atteints (26,09 %), tandis que 242 résultats étaient partiellement atteints (55,88 %). En revanche, 45 résultats, représentant 10,39 % du total, n'avaient pas été atteints ou avaient été reportés.

Les raisons de la non-atteinte des résultats escomptés sont diverses et variées :

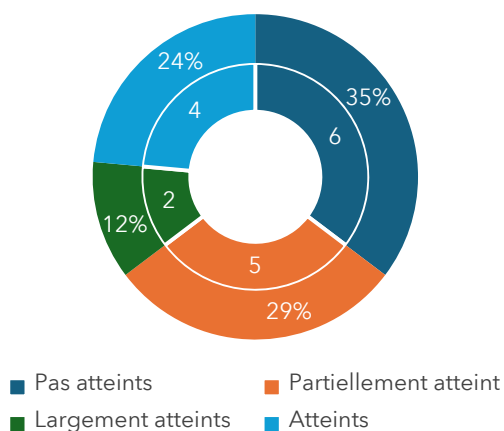
- Concernant le domaine administration de revenu, il s'agit essentiellement des activités qui ont été reportées à la fin de l'année fiscale 2025 ou au début de l'année fiscale 2026 et l'indisponibilité des autorités pour recevoir la mission du Centre. Un pays a accusé du retard dans la formulation du projet de réforme susceptible de bénéficier de l'assistance de l'AFC, conformément aux exigences de la nouvelle approche de renforcement des capacités pour les pays FCS, validée par les dirigeants des administrations fiscales en juillet 2024. De plus, les offres de mission de l'AFC pour FY26 tardent à être entérinées par les autorités. Un autre pays a transmis récemment une nouvelle requête modifiant radicalement la priorité de réforme à accompagner par AFC.

- Pour ce qui est du domaine gestion des finances publiques, les résultats escomptés non atteints sont liés aux activités reportées à l'année fiscale suivante. Aussi, à la suite de la prise de fonction de la Conseillère résidente dans le domaine du « Budget et contrôle des dépenses », les besoins des pays ont été actualisés et concentrés sur les troisièmes et quatrièmes trimestres.
- Enfin, pour le domaine des statistiques du secteur réel, les résultats escomptés non atteints sont en rapport avec les faibles progrès dans le rebasage des comptes nationaux dans certains pays. Ces faibles progrès s'expliquent en partie par l'absence de ressources financières des pays concernés. Pour le retard des comptes trimestriels, la principale difficulté reste la disponibilité de données conjoncturelles telles que les indices de la production industrielle, les indices du chiffre d'affaires à défaut de l'accès à la base des chiffres d'affaires mensuels de l'administration fiscale.

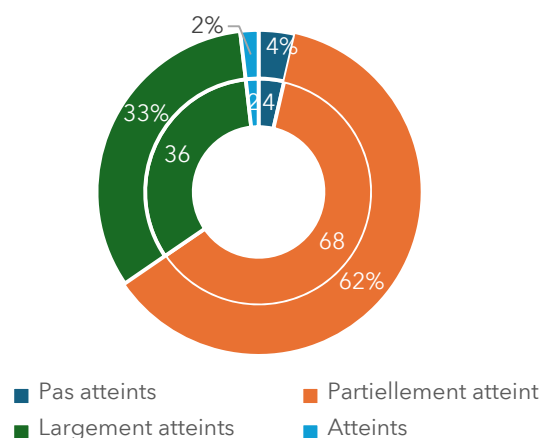
Le détail des performances des résultats escomptés par domaine est décrit ci-dessous (Graphique 9).

GRAPHIQUE 9. GRAPHIQUES DES PERFORMANCES DES RÉSULTATS ESCOMPTÉS PAR DOMAINE

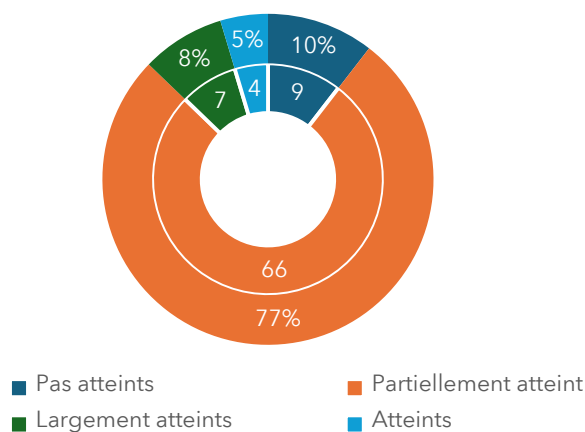
PERFORMANCE DES RÉSULTATS ESCOMPTÉS DU
DOMAINE MODÉLISATION MACROÉCONOMIQUES



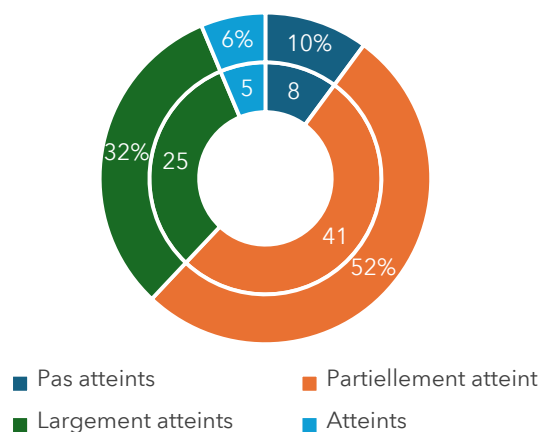
PERFORMANCE DES RÉSULTATS ESCOMPTÉS DU
DOMAINE GESTION DES FINANCES PUBLIQUES



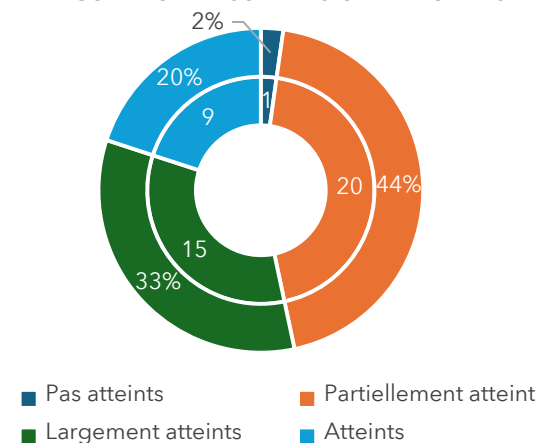
PERFORMANCE DES RÉSULTATS ESCOMPTÉS DU
DOMAINE ADMINISTRATION DES REVENUS



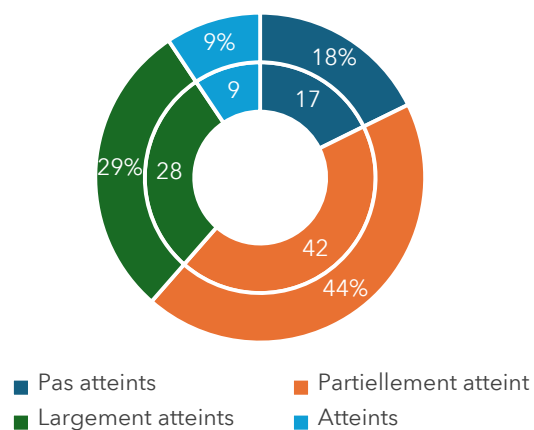
PERFORMANCE DES RÉSULTATS ESCOMPTÉS DU DOMAINE
GESTION DES STATISTIQUES DES FINANCES PUBLIQUES



PERFORMANCE DES RÉSULTATS ESCOMPTÉS DU DOMAINE
RÉGULATION ET SUPERVISION BANCAIRES



PERFORMANCE DES RÉSULTATS ESCOMPTÉS DU
DOMAINE STATISTIQUES MACROÉCONOMIQUES



Source : Institut de développement des capacités du FMI (ICD).

SECTION III

STRATÉGIE POUR LES ÉTATS MEMBRES EN SITUATION DE FRAGILITÉ ET DE CONFLITS, PRIORITÉS ÉMERGENTES ET SYNERGIES ENTRE LES DOMAINES D'AFC

A

LA MISE EN ŒUVRE DE LA STRATÉGIE FCS AU SEIN D'AFRITAC CENTRE

Le FMI renforce son engagement en faveur des États fragiles et affectés par les conflits (FCS), à travers une stratégie visant à leur fournir un appui soutenu, adapté à leurs spécificités et inscrit dans une perspective de long terme. Cette stratégie repose sur trois piliers notamment (i) une meilleure adaptation des engagements et des instruments du FMI aux manifestations de la fragilité et des conflits propres à chaque pays ; (ii) une plus grande proximité avec ses membres les plus vulnérables ; et (iii) le renforcement des partenariats pour amplifier l'impact du FMI sur les FCS. La prise en compte de cette stratégie au sein d'AFC s'est matérialisée à travers :

Une allocation importante des ressources au profit des pays fragiles

Le Centre continue d'allouer de plus en plus de ressources aux pays FCS. Au cours des dernières années, le Centre a affecté en moyenne plus de 75 % de son budget en faveur des pays FCS².

A la fin de l'année fiscale 2026, le Centre a réalisé 63 % de ses activités dans les pays FCS et a alloué 59 % de ses ressources à ses pays FCSs.

Une adaptation des missions sur le terrain : apprentissage par les pairs et le partage d'expériences.

Le Centre continue le développement de mécanismes visant à mieux adapter ses activités aux besoins et réalités de ses pays membres en situation de fragilité et de conflits (FCS). A cet effet, il tient compte de la capacité d'absorption de ces pays afin d'adapter les missions d'assistance technique aux contraintes et réalités du terrain. Ainsi, le Centre encourage les visites d'immersion des cadres de ses pays et en particulier ceux dits FCS dans d'autres pays d'AFC ou d'AFW, afin de favoriser l'apprentissage par les pairs et le partage d'expériences.

Une collaboration renforcée avec le siège, les autres centres et les partenaires au développement.

La collaboration avec le siège, les autres centres régionaux et les partenaires au développement permet

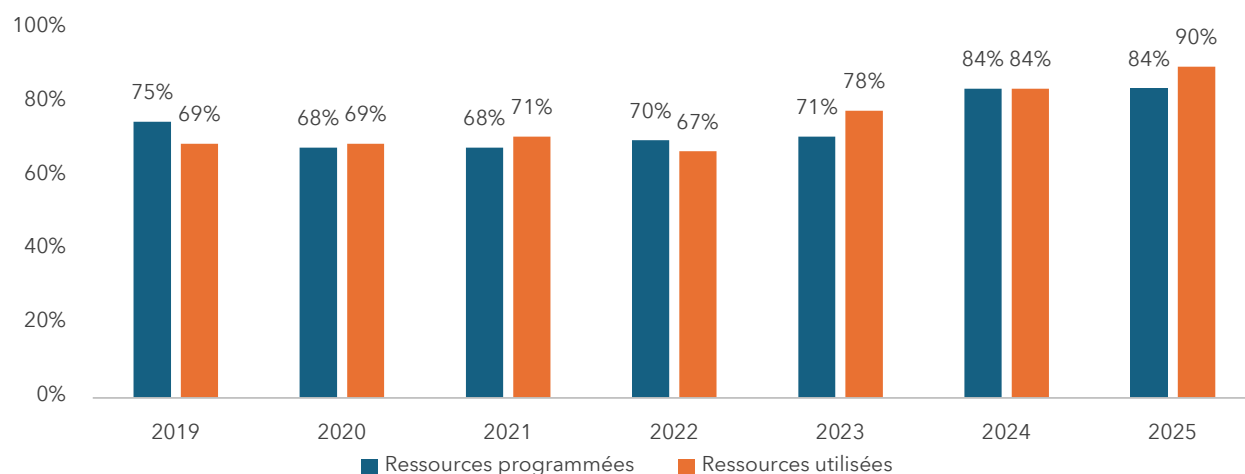
de mieux coordonner les activités de développement des capacités et mutualiser les efforts, afin d'augmenter l'efficacité des activités de renforcement des capacités. Au cours de l'année fiscale 2026, le Centre a collaboré principalement avec d'autres départements du siège notamment avec FAD dans le domaine de l'administration fiscale et les prévisions macro-budgétaires, avec MCM dans le domaine régulation et supervision bancaires ; mais aussi avec les autres centres notamment AFRITAC de l'Ouest et AFRITAC du Sud.

L'intégration des priorités émergentes dans les missions d'AFC

En plus de ses thématiques habituelles, des nouvelles thématiques émergentes sont au cœur de la stratégie rénovée de renforcement des capacités du FMI. Celles-ci portent sur la gouvernance, la digitalisation. Dans le cadre de son programme de travail, le Centre a intégré une ou plusieurs de ces thématiques dans chacun de ses domaines d'intervention. Ainsi, au cours de l'année fiscale 2026, les missions d'appui aux pays membres ont traité des questions

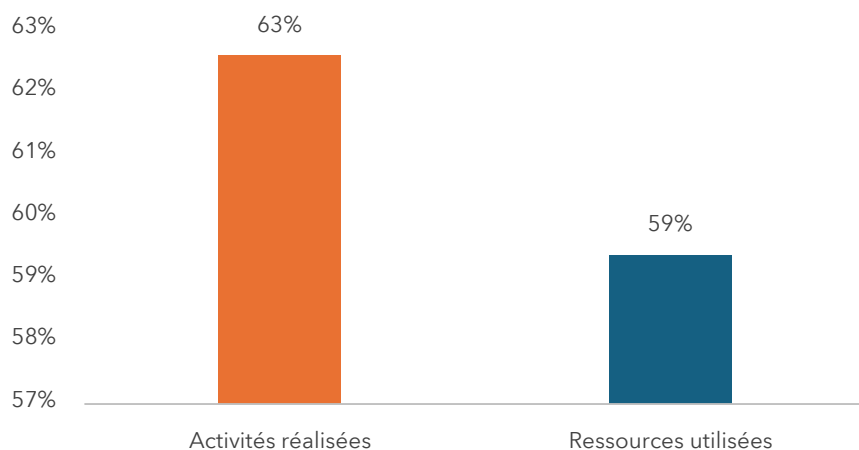
² Liste des pays FCSs : Burundi, Cameroun, Congo, République centrafricaine, République démocratique du Congo, Sao Tomé-et-Principe et Tchad.

GRAPHIQUE 10. EVOLUTION DES RESSOURCES ALLOUÉES AU PAYS FCS DEPUIS L'ANNÉE FISCALE 2019



Source : Outil interne de gestion des activités de développement des capacités du FMI (CDMAP).

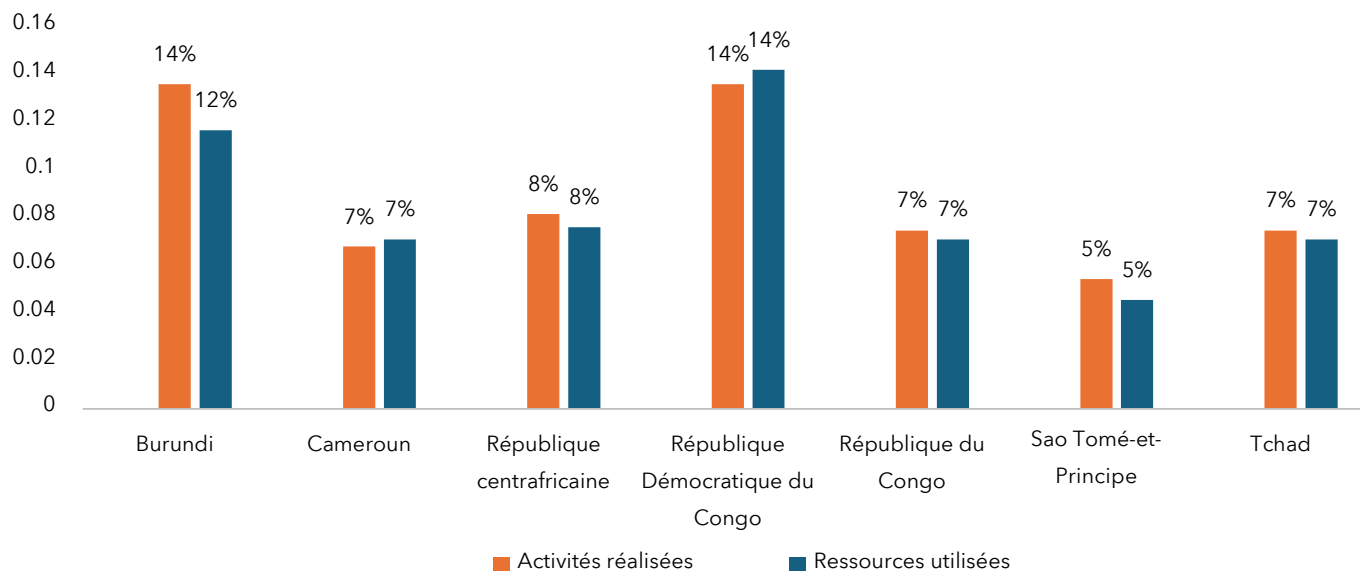
GRAPHIQUE 11. TAUX D'EXÉCUTION AU SEIN DES PAYS FCS



Source : Outil interne de gestion des activités de développement des capacités du FMI (CDMAP).

GRAPHIQUE 12. RÉPARTITION PAR PAYS DES ACTIVITÉS ET RESSOURCES ALLOUÉES AU FCS AU COURS DE L'ANNÉE FISCALE 2026

(EN POURCENTAGE)



Source : Outil interne de gestion des activités de développement des capacités du FMI (CDMAP).

de gouvernance (au Cameroun), de la digitalisation (au Gabon, au Tchad, et en Guinée équatoriale), et du changement climatique (en République Démocratique du Congo et sur le plan régional).

Les synergies entre les domaines d'intervention

Dans le but d'améliorer l'impact des résultats des activités de renforcement de capacités menées par les différents domaines, le Centre encourage l'organisation d'activités conjointes impliquant plusieurs domaines.

L'objectif de cette initiative est de (i) favoriser une bonne coordination de l'assistance technique apportée aux autorités ; (ii) améliorer l'impact des activités sur le terrain en faisant en sorte que les activités conduites pour un pays sur un sujet recouvrant plusieurs domaines de compétences d'AFC se mènent conjointement. Les activités en synergies peuvent également se faire avec d'autres Centres (par exemple avec AFRITAC Ouest, AFRITAC Sud).

Au cours de l'année fiscale 2026, plusieurs missions conduites en synergie ont été mises en œuvre dans les pays membres, mobilisant de manière intégrée les trois composantes clés de la gestion des finances publiques, à savoir les prévisions macrobudgétaires, le budget et la comptabilité publique. Cette approche coordonnée a permis de renforcer la cohérence des réformes et d'améliorer l'articulation entre les différentes étapes de la chaîne budgétaire. Plus précisément :

- Au Cameroun, les travaux en synergie ont permis d'améliorer la cohérence entre les outils budgétaires et de trésorerie, à travers un meilleur alignement des instruments de programmation et un renforcement du suivi intégré de l'exécution budgétaire.

- En République centrafricaine, les travaux en synergie ont permis d'effectuer une évaluation approfondie des cadres organisationnels, juridiques et procéduraux en vigueur, ainsi que des dispositifs envisagés dans ce domaine. Ces travaux ont mis en exergue la nécessité de davantage formaliser et automatiser les circuits financiers et comptables, en impliquant notamment les banques commerciales, les administrations de recettes (douanes et impôts), le Trésor public ainsi que la Banque Centrale. Une autre mission dans le même pays a permis de renforcer les capacités de mobilisation des recettes fiscales par l'exploitation des croisements manuels de données.
- En République Démocratique du Congo, l'activité en synergie a permis de faire la mise à jour du plan de modernisation de la Direction générale des Impôts (DGI) afin de renforcer la lutte contre l'incivisme fiscal et améliorer la mobilisation des recettes fiscales.

Plusieurs activités régionales ont été organisées. Il s'agit notamment du :

- Séminaire interrégional sur la gestion des investissements publics (SEIGIP) ;
- Forum des Hauts Fonctionnaires du Budget (FOHBAC) ;
- Séminaire inter-régional (AFC-AFW-AFS) sur la mise en œuvre de la supervision des risques financiers liés au climat dans le domaine bancaire ;
- Séminaire interrégional sur le thème « Audit de la gestion de la dette publique » ;
- Séminaire interrégional sur le thème « Défis de la mise en œuvre de la Stratégie de gestion de la Dette à Moyen Terme (SDMT) » ;
- Séminaire régional sur l'intégration des statistiques du secteur extérieur dans les comptes ;

nationaux, conformément au Système de Comptabilité Nationale de 2008 (SCN 2008) ;

- Séminaire régional sur les Statistiques de Finances Publiques ;
- Séminaire de Haut niveau sur la stratégie de mobilisation des recettes ;
- Séminaire régional sur l'Enquête Internationale sur les Administrations douanières (EIAD) ;
- Séminaire régional sur l'accélération de la transition vers la comptabilité d'exercice et l'amélioration de la qualité de l'information financière publique ;
- Séminaire interrégional sur la mobilisation des financements sur les marchés de capitaux internationaux. L'organisation conjoint des activités régionales a permis de renforcer l'efficacité dans l'appui aux pays et institutions bénéficiaires.

Intégration régionale

AFC appuie l'intégration régionale dans la CEMAC. Cet appui vise principalement à renforcer l'union monétaire et à harmoniser les politiques régionales pour constituer une union économique solide et prospère, tout en créant des conditions propices à une meilleure intégration économique.

Le soutien apporté par AFC poursuit notamment deux objectifs. Il s'agit d'aider (i) les institutions régionales à concevoir, améliorer et diffuser les outils d'intégration, notamment des stratégies et les directives régionales ; et (ii) les pays membres à transposer ces directives dans leur législation nationale et leur appareil administratif pour une meilleure harmonisation, ainsi que dans l'adoption et la mise en œuvre des politiques qui en découlent.

Au cours de l'année fiscale 2026, les activités d'appui à l'intégration régionale se sont concentrées sur les statistiques des finances publiques, l'administration fiscale et la gestion des finances publiques. Dans le domaine des statistiques de finances publiques, l'assistance technique a porté sur la mise en œuvre de la Directive n° 05/11-UEAC-190-CM-22 de la CEMAC relative au cadre harmonisé des finances publiques. S'agissant de l'administration fiscale, les travaux ont

permis l'élaboration de la Stratégie régionale de mobilisation des recettes de fiscalité intérieure (SRMFI), ainsi que du manuel régional de gestion des données et de l'outil de croisement automatisé. En matière de gestion des finances publiques, les interventions ont notamment concerné la revue finale et la validation du guide régional sur les risques budgétaires, ainsi que l'achèvement du guide régional relatif aux cadres budgétaires pluriannuels.

INTÉGRATION « SURVEILLANCES-PROGRAMMES-DEVELOPPEMENT DES CAPACITÉS »

Le Centre appuie les pays membres dans la mise en œuvre des recommandations formulées dans le cadre des consultations au titre de l'article IV ainsi que des mesures et réformes convenues au titre des programmes soutenus par le FMI. À cet effet, il veille à assurer une étroite articulation entre ses activités de développement des capacités, les priorités identifiées dans les exercices de surveillance économique et les objectifs des programmes appuyés par le Fonds. Cette approche vise à renforcer la cohérence et la complémentarité entre les trois fonctions essentielles du FMI – la surveillance, les prêts et le développement des capacités – afin d'accroître l'efficacité de l'assistance apportée aux autorités.

Au cours de l'année fiscale 2026, le Centre a poursuivi ses efforts de coordination avec les Etats membres et équipes-pays du FMI afin de garantir l'alignement de ses activités d'assistance technique sur les priorités nationales de réforme et les objectifs des programmes soutenus par le Fonds. Dans cette perspective, les interventions du Centre ont notamment porté sur la gestion des finances publiques, la mobilisation des recettes intérieures, la politique budgétaire, la gestion de la dette publique, les statistiques macroéconomiques ainsi que la stabilité et le développement du secteur financier. À travers ces actions, le Centre a continué d'accompagner les pays membres dans le renforcement de leurs capacités institutionnelles et l'amélioration de la gouvernance économique.

SECTION IV

**RÉALISATIONS DU
1^{ER} MAI 2025 AU
30 AVRIL 2026**



ADMINISTRATION DOUANIÈRE

RÉPUBLIQUE CENTRAFRICAINE

Évaluation des réformes douanières soutenues par l'AFC. Les missions ont permis d'évaluer l'état d'avancement des réformes, de mettre en évidence les insuffisances opérationnelles (notamment en matière de contentieux douanier) et de définir un plan d'actions ciblé visant à renforcer la gouvernance et l'efficacité du système douanier.

Contentieux douaniers - Renforcement et centralisation.

Un diagnostic approfondi du dispositif contentieux a conduit à l'élaboration d'un plan d'actions et d'un cahier des charges pour l'automatisation via SYDONIAWorld, améliorant la traçabilité, la centralisation et la production de statistiques utiles au ciblage.

Digitalisation des recettes fiscales, douanières et non fiscales. L'appui a permis d'évaluer les cadres existants et de proposer un plan d'action visant l'automatisation des circuits financiers, l'implication des acteurs (banques, Trésor, douanes) et le renforcement de la transparence et de la traçabilité.

Suivi et contrôle des exonérations - Évaluation des progrès.

Des progrès significatifs ont été enregistrés avec l'élaboration d'un cadre juridique, le renforcement des capacités et l'amélioration du pilotage du dispositif de suivi des exonérations. Toutefois, afin de renforcer davantage le dispositif en vigueur, l'activité a proposé un plan d'actions actualisé.

GUINÉE ÉQUATORIALE

Suivi et contrôle des exonérations - Diagnostic. L'activité a permis de réaliser un diagnostic complet des mécanismes d'exonération, de proposer la création d'une entité centrale dédiée et de définir un plan d'actions pour améliorer le suivi, la transparence et l'évaluation des dépenses fiscales.

BURUNDI

Suivi et contrôle des exonérations - Évaluation des progrès. L'évaluation a permis d'actualiser le plan d'actions, d'améliorer la qualité des rapports sur les manques à gagner et de renforcer les capacités institutionnelles pour une meilleure sécurisation des recettes.

CAMEROUN

Transit douanier - Évaluation des pratiques opérationnelles.

La mission a permis de constater l'opérationnalisation de l'interconnexion des systèmes douaniers (CAMCIS/ SYDONIAWorld) avec les douanes centrafricaines et tchadiennes, et d'élaborer un plan d'action visant à davantage faciliter et sécuriser les opérations de transit au niveau national et sur les corridors régionaux.

GABON

Digitalisation des recettes douanières.

L'évaluation des dispositifs existants a abouti à des recommandations structurantes pour intégrer les opérations douanières dans le Système Intégré de Gestion des Finances Publiques. (SIGFiP) et davantage dématérialiser les processus de liquidation et d'encaissement des recettes.

CONGO

Évaluation des progrès de la réforme douanière. Le diagnostic a permis d'évaluer les progrès de réforme réalisés, d'identifier les principaux défis et de formuler des recommandations pour accélérer la modernisation et améliorer la performance de l'administration.

SAO TOMÉ-ET-PRINCIPE

Appui à la gestion de la réforme douanière. L'activité a permis d'évaluer les avancées de la réforme douanière, notamment en matière de gestion des risques et de coopération avec l'administration fiscale, et de valider un plan d'actions visant à renforcer les capacités et l'efficacité du dispositif.

SÉMINAIRES ET ATELIERS RÉGIONAUX

Enquête internationale sur les administrations douanières (EIAD).

Les administrations ont été formées à cet outil stratégique du FMI, favorisant une meilleure transparence dans l'organisation et l'action des douanes, ainsi qu'une évaluation plus juste de leurs performances et une prise de décision fondée sur des données fiables et comparables.

PARTICIPATIONS

Audit après dédouanement. Cette activité a permis aux douanes du Cameroun et de Sao Tomé-et-Principe de participer à un atelier régional organisée par AFRITAC Ouest 2, de renforcer leurs capacités en contrôle à posteriori et d'élaborer des plans d'actions nationaux pour améliorer l'efficacité des contrôles.

Leadership et gestion des réformes.

Cet atelier supra-régional, organisé au bénéfice des administrations douanières lusophones d'Afrique, a permis à la douane de São Tomé-et-Príncipe d'acquérir de nouvelles compétences en leadership et en management, en vue d'un pilotage plus stratégique des réformes institutionnelles.

Conférence OMD-AOC. Cette participation a permis de renforcer la coordination régionale, de partager les bonnes pratiques et de mobiliser les partenaires autour des réformes douanières prioritaires.

ADMINISTRATION FISCALE

RÉPUBLIQUE CENTRAFRICAINE

Appui à la mise en œuvre de l'initiative de vérification croisée manuelle des données (2026).

La mission a permis de consolider le dispositif de recoupement des données fiscales, d'améliorer les méthodes de notification des redressements et de définir des mesures pour renforcer le recouvrement. Elle a également contribué à améliorer le système ETax et à structurer l'exploitation des données fiscales.

Modernisation et optimisation des recettes fiscales (mission conjointe FAD-AFC).

Des résultats significatifs ont été enregistrés avec l'élaboration d'un plan d'action pour le déploiement du système ETax, le renforcement de la digitalisation et l'amélioration du croisement des données. La mission a aussi permis de structurer la coordination des partenaires techniques et d'améliorer la traçabilité des recettes.

BURUNDI

Évaluation des fonctions essentielles de l'Office burundais des recettes.

L'analyse des fonctions clés a permis d'identifier les faiblesses structurelles et de proposer des mesures visant à améliorer la mobilisation des recettes, la gestion des risques fiscaux et la performance globale de l'administration.

SAO TOMÉ-ET-PRINCIPE

Renforcement des fonctions essentielles de l'administration fiscale.

L'appui a permis d'identifier les insuffisances dans la gestion des grands contribuables et du recouvrement, et de proposer des mesures correctives structurées autour de la modernisation des outils, du pilotage par la performance et du renforcement des procédures de recouvrement.

Définition des priorités et formation en gestion du risque.

La mission a permis d'identifier les priorités d'assistance technique et de renforcer les capacités en analyse du risque fiscal, notamment à travers des outils de profilage du risque TVA et un plan structuré d'interventions.

GABON

Registre des contribuables et manuel de gestion des données fiscales. La mission a permis d'assainir le fichier des contribuables, d'identifier les anomalies, et d'élaborer un manuel de procédures structurant la gestion du cycle de vie des contribuables, contribuant ainsi à améliorer la conformité fiscale.

Gestion des données fiscales. Un diagnostic complet a été réalisé et un plan d'action adopté pour moderniser la gestion des données fiscales, notamment à travers la digitalisation, l'amélioration du civisme fiscal et le renforcement du croisement des données.

RÉPUBLIQUE DÉMOCRATIQUE DU CONGO

Mise à jour du plan de modernisation de la DGI. La mission a permis d'actualiser le plan stratégique de modernisation, avec un accent sur la digitalisation, la gestion des données fiscales, le registre des contribuables et le renforcement du recouvrement, en vue d'accroître durablement les recettes.

TCHAD

Soutien au projet de contrôle sur pièces automatisé (CSP). L'appui a permis des avancées majeures dans l'automatisation du contrôle fiscal : développement du registre des contribuables, interconnexion des bases de données, mise en œuvre de la facture électronique et élaboration d'une stratégie de gestion des arriérés.

Mise en œuvre du CSP automatisé de la DGI. Les travaux ont contribué à la structuration du projet, à la définition des spécifications techniques et à la mise en place d'une équipe dédiée, permettant d'améliorer la lutte contre la fraude et le rendement fiscal.

CAMEROUN

Amélioration de la gestion de l'administration fiscale et de la gouvernance. La mission a permis de valider un cadre organisationnel et procédural de gestion des données fiscales, renforçant la maîtrise du risque de non-conformité et contribuant à l'augmentation des recettes fiscales.

Élaboration du manuel des procédures de gestion des données fiscales. L'élaboration du manuel a permis de formaliser les processus de gestion des données et d'améliorer la qualité et la fiabilité de l'information fiscale.

INSTITUTIONS RÉGIONALES (CEMAC)

Stratégie régionale de mobilisation des recettes (SRMFI) et guide TVA. Les travaux ont permis de définir les piliers de la stratégie régionale, d'harmoniser les approches nationales et d'élaborer un guide visant à améliorer le rendement et la neutralité de la TVA dans les pays membres.

SÉMINAIRES ET ATELIERS RÉGIONAUX

Séminaire de haut niveau sur la mobilisation des recettes. Le séminaire a permis de définir une vision commune de la mobilisation des recettes fiscales, d'arrêter les axes stratégiques régionaux et de renforcer la coordination entre administrations fiscales.

Élaboration du manuel régional de gestion des données et de l'outil de croisement automatisé. Les travaux ont permis de produire et valider un projet de manuel régional ainsi qu'un cahier des charges technique pour un outil de croisement automatisé des données fiscales, renforçant la lutte contre l'incivisme fiscal.



CADRES MACROÉCONOMIQUES

BURUNDI

Conception d'outils de prévision et d'analyse macroéconomique. La mission a permis de développer des outils de prévision macroéconomique, d'améliorer l'analyse des agrégats clés et de renforcer les capacités nationales en modélisation et en pilotage des politiques macroéconomiques.

CONGO

Conception d'outils de prévision et d'analyse macroéconomique. La mission a permis de structurer des outils de projection macroéconomique, d'améliorer la cohérence des prévisions et de renforcer les capacités d'analyse et de prise de décision en matière de politiques économiques.

CAMEROUN

Poursuite de l'élaboration d'un modèle macroéconomique. La mission a permis d'avancer dans le développement d'un modèle macroéconomique, d'améliorer les capacités de projection et de renforcer l'analyse de la dynamique économique à moyen terme.

GABON

Poursuite de l'élaboration d'un modèle macroéconomique avec module d'analyse de la dette. La mission a permis de consolider le modèle macroéconomique, d'intégrer un module d'analyse de la dette et d'améliorer la capacité de simulation des scénarios macrobudgétaires.

Élaboration d'un modèle macroéconomique avec module de projection et d'analyse de la dette. La mission a permis de développer un cadre analytique intégré reliant les projections macroéconomiques et la dynamique de la dette, contribuant à améliorer la soutenabilité budgétaire et la prise de décision.

RÉPUBLIQUE DÉMOCRATIQUE DU CONGO

Mission d'identification des besoins en modélisation macroéconomique. La mission a permis d'identifier les lacunes du dispositif existant, de définir une feuille de route pour le développement d'un cadre de modélisation et de structurer les besoins en renforcement des capacités.

RÉPUBLIQUE CENTRAFRICAINE

Mission d'évaluation des besoins et formation PPF. La mission a permis d'évaluer les besoins en programmation financière, de renforcer les capacités des cadres et de poser les bases pour le développement d'outils macroéconomiques adaptés.

TCHAD

Conception d'un modèle macroéconomique (MFT) avec module de projection de la dette. La mission a permis de progresser dans le développement d'un modèle de projection et de simulation, d'améliorer l'analyse de la dynamique de la dette et de renforcer la cohérence entre cadre macroéconomique et gestion budgétaire.

GUINÉE ÉQUATORIALE

Renforcement des capacités d'analyse et de prévision macroéconomiques. La mission a permis d'améliorer les compétences techniques des équipes, de renforcer les outils d'analyse et de contribuer à une meilleure qualité des prévisions macroéconomiques.

Participation au cours sur la viabilité de la dette (DDT).

L'activité a permis de renforcer les capacités en analyse de soutenabilité de la dette, d'améliorer l'utilisation d'outils analytiques avancés et de consolider les compétences en modélisation macroéconomique appliquée.

Participation à une mission du**siège (ICD-MEP).**

Cette participation a permis de renforcer les compétences en programmation macroéconomique, d'améliorer la maîtrise des outils analytiques et de soutenir le transfert de connaissances vers les équipes nationales.

D

ANALYSES ET PRÉVISIONS
MACROBUDGÉTAIRES

BURUNDI

Renforcement des capacités et appui au rapport sur les risques budgétaires.

Les travaux ont permis de renforcer les capacités d'identification, de quantification et d'intégration des risques budgétaires et de produire les premiers éléments du rapport national, avec des outils méthodologiques et des canevas normalisés.

Renforcement de la prévision des recettes et développement d'un module de microsimulation. La mission a permis d'améliorer le modèle de prévision des recettes en intégrant un module de microsimulation des mesures fiscales et douanières, permettant une meilleure évaluation de leur impact budgétaire.

Finalisation du guide CBMT/CDMT et du DPBEP. Le guide pratique a été validé, renforçant la structuration de la programmation budgétaire pluriannuelle et son articulation avec les CDMT sectoriels et le budgetprogramme.

CAMEROUN

Suivi infraannuel et sensibilisation aux risques budgétaires. La mission a contribué à la mise en place d'un dispositif de suivi infraannuel des risques, à la formalisation d'un registre des risques et au renforcement de la prise de décision des autorités à travers une meilleure gestion des risques budgétaires.

CONGO

Mission du siège sur le cadre institutionnel des risques budgétaires. La participation a permis d'évaluer les dispositifs institutionnels de gestion des risques, notamment ceux liés aux entreprises publiques et aux garanties, et de formuler des recommandations pour renforcer leur gestion et leur transparence.

Développement d'un modèle de programmation budgétaire (CBMT/CDMT global). La mission a contribué au développement d'un outil de projection macrobudgétaire, permettant d'améliorer la cohérence et la fiabilité des prévisions à moyen terme malgré les contraintes liées à la disponibilité des données.

GABON

Renforcement du cadre de gestion des risques budgétaires et appui au rapport 2026. Les missions ont permis d'identifier, de quantifier et d'intégrer les risques budgétaires dans le processus budgétaire, contribuant à la préparation du rapport sur les risques budgétaires annexé au budget.

Formation en gestion des finances publiques (CESEC). L'atelier a renforcé les capacités des acteurs institutionnels sur les processus budgétaires, les risques budgétaires et les mécanismes de gestion des finances publiques, améliorant la compréhension et la gouvernance budgétaire.

GUINÉE ÉQUATORIALE

Suivi et formation sur la programmation budgétaire pluriannuelle (PBP). L'activité a permis d'évaluer les capacités existantes, de renforcer les compétences des cadres et de définir une feuille de route pour améliorer la production des cadres pluriannuels et leur intégration dans le processus budgétaire.

RÉPUBLIQUE DÉMOCRATIQUE DU CONGO

Diagnostic et formation sur la prévision des recettes. La mission a permis d'identifier les contraintes institutionnelles et techniques, de former les acteurs aux méthodes de prévision et de définir une feuille de route pour le développement d'un modèle de simulation des recettes.

Participation à une mission du siège sur les risques liés aux catastrophes naturelles. Cette activité a permis d'intégrer les risques climatiques dans l'analyse budgétaire, notamment à travers des outils de quantification et des recommandations pour leur prise en compte dans les politiques publiques.

SAO TOMÉ-ET-PRINCIPE

Développement du modèle CBMT/CDMT global et projections. La mission a permis de concevoir un modèle de projection macrobudgétaire, de produire des projections à moyen terme (2027-2028) et de renforcer la qualité du chapitre CBMT du rapport prébudgétaire.

TCHAD

Développement d'un modèle de prévision des recettes et simulation. L'activité a permis d'actualiser le modèle de prévision, d'intégrer un module de microsimulation douanière et de produire des projections de recettes à moyen terme, améliorant la qualité de l'analyse budgétaire.

PARTICIPATION / ACTIVITÉS TRANSVERSALES

Coanimation du FOHBAC 2025. Cette activité a permis de renforcer l'apprentissage par les pairs et d'améliorer la compréhension des enjeux liés à la gestion budgétaire et aux risques.

Animation de séminaires interrégionaux et formations (analyse macrobudgétaire, viabilité budgétaire, GIP). Ces activités ont contribué au renforcement des capacités régionales, à la diffusion des outils analytiques et à l'amélioration de la programmation budgétaire et de la gestion des investissements publics.

INSTITUTIONS RÉGIONALES (CEMAC ET PARTENAIRES)

Revue finale et validation du guide régional sur les risques budgétaires. La mission a permis de finaliser un guide opérationnel destiné à renforcer les cadres nationaux de gestion des risques budgétaires, en intégrant les bonnes pratiques internationales et en harmonisant les approches au niveau régional.

Finalisation du guide régional sur les cadres pluriannuels (CBMT/CDMT). Le projet de guide a été achevé et structuré en modules couvrant l'ensemble du cycle de programmation pluriannuelle. Il constitue un outil de référence pour améliorer la cohérence entre CBMT, CDMT, PIP et budget annuel.

E

BUDGET ET CONTROLE
DES DÉPENSES

GABON

Mise en œuvre de la Nomenclature Budgétaire de l'État (NBE). La mission a permis d'évaluer le niveau d'application des classifications budgétaires et d'identifier les principales insuffisances. Des recommandations ont été formulées pour améliorer la qualité de l'information budgétaire, renforcer la transparence et optimiser le suivi des politiques publiques.

Appui à la mise en œuvre d'un progiciel de gestion budgétarocomptable. L'analyse des cahiers de charges a permis d'améliorer la cohérence des processus métiers, de renforcer l'intégration des systèmes d'information et de préparer une mise en œuvre harmonisée du système budgétaire et comptable.

Renforcement des capacités du CESEC en matière budgétaire. La formation a permis d'améliorer la compréhension des processus d'élaboration et d'analyse du budget, notamment sur les enjeux liés au budget 2026 et à la gestion des finances publiques.

RÉPUBLIQUE DÉMOCRATIQUE
DU CONGO

Revue qualité des programmes budgétaires et des cadres de performance. La mission a permis d'évaluer et de réviser les programmes budgétaires des 44 ministères, de renforcer la qualité des cadres programmatiques et de consolider la transition vers la budgétisation axée sur les résultats, avec formation de nombreux acteurs.

GUINÉE ÉQUATORIALE

Élaboration du manuel d'exécution des dépenses publiques. La mission a abouti à la rédaction d'un manuel complet décrivant le circuit de la dépense et les procédures associées, ainsi qu'à la préparation de textes réglementaires pour encadrer sa mise en œuvre.

Finalisation et validation du manuel
Les travaux ont permis de valider le manuel, d'élaborer un projet de décret et une circulaire d'application, tout en renforçant les capacités des acteurs sur les nouvelles procédures et leur appropriation.

RÉPUBLIQUE CENTRAFRICAINE

Revue des CDMT sectoriels et des PAP. La mission a permis d'améliorer les cadres de dépenses à moyen terme et les projets annuels de performance de l'ensemble des ministères, de renforcer la budgétisation pluriannuelle et d'accroître les capacités de plus de 600 acteurs publics.

BURUNDI

Mise en place des Rapports Annuels de Performance (RAP). Les missions ont permis d'élaborer un canevas type, de produire les premiers RAP pour l'ensemble des ministères et de former les acteurs à leur élaboration, renforçant ainsi la redevabilité et la gestion axée sur les résultats.

Renforcement des capacités sur le DPBEP et le budgetprogramme. L'appui a permis d'améliorer l'articulation entre CDMT, PAP et DPBEP, d'identifier les points critiques du budgetprogramme et de proposer des mesures concrètes pour renforcer le processus budgétaire.

ÉLABORATION DU GUIDE DES RAP (2026)

Cette activité a permis de structurer un cadre méthodologique harmonisé pour la production des RAP et de renforcer les capacités des administrations dans la gestion axée sur la performance.

ÉVALUATION PIMA / CPIMA

L'évaluation a permis d'analyser la gestion des investissements publics, y compris les aspects climatiques, et d'identifier les réformes nécessaires pour améliorer l'efficacité et la résilience des investissements.

CAMEROUN

Renforcement de la cohérence entre outils budgétaires et de trésorerie.

La mission a permis d'améliorer l'articulation entre les plans budgétaires (PPM, PE, PT), de renforcer la coordination institutionnelle et de proposer des recommandations pour un suivi intégré et en temps réel de l'exécution budgétaire.

CONGO

Renforcement de l'exécution et du reporting du budgetprogramme.

La mission a permis d'évaluer les dispositifs existants, d'améliorer la programmation et le reporting budgétaire et de proposer un plan d'actions pour renforcer la mise en œuvre du budgetprogramme.

Organisation de panel sur le budget programme.

Cette activité a contribué à renforcer le dialogue régional, à partager les bonnes pratiques et à identifier les défis liés à la mise en œuvre du budget programme en Afrique centrale.

TCHAD

Diagnostic PFM et préparation du FoHBAC 2026. La mission a permis d'identifier les priorités de réforme des finances publiques, de proposer un plan d'assistance technique pluriannuel et de préparer l'organisation stratégique du forum régional.

SÉMINAIRES ET ATELIERS RÉGIONAUX

Séminaire interrégional sur la gestion des investissements publics (SEIGIP).

Le séminaire a renforcé les capacités des participants en matière de programmation et de budgétisation des investissements publics, en améliorant l'articulation entre CBMT/CDMT, PIP et budget annuel.

Forum des Hauts Fonctionnaires du Budget (FOHBAC).

Cette activité a permis de promouvoir l'apprentissage par les pairs, de renforcer les compétences des participants et d'améliorer la compréhension des enjeux liés à la gestion budgétaire et aux risques.

COMPTABILITÉ PUBLIQUE ET
GESTION DE LA TRÉSORERIERÉPUBLIQUE DÉMOCRATIQUE
DU CONGO**Amélioration du plan de trésorerie.**

La mission a permis de fiabiliser le plan de trésorerie, d'améliorer la qualité des données et de renforcer les outils de prévision et de suivi des flux, contribuant à une gestion plus efficace de la trésorerie de l'État et à une meilleure prise de décision.

GABON

Renforcement des capacités de l'Inspection générale des services en audit des processus. La mission a permis de renforcer les compétences en audit des processus, de développer des outils d'analyse et d'élaborer un manuel de procédures internes, contribuant à améliorer le contrôle interne et la qualité de la gouvernance administrative.

Examen et validation des spécifications des processus métiers de la chaîne budgétaire. L'activité a permis d'améliorer la cohérence et la qualité des processus de la chaîne budgétaire, de renforcer l'intégration des systèmes d'information et de sécuriser les opérations de gestion des finances publiques.

GUINÉE ÉQUATORIALE

Mise en œuvre de la comptabilité d'exercice. La mission a permis d'actualiser le plan comptable de l'État, de renforcer les capacités des acteurs et de soutenir la transition vers la comptabilité d'exercice, contribuant à une meilleure qualité et transparence de l'information financière.

CAMEROUN

Renforcement des outils de gestion de la trésorerie (PPM/PE/PT). La mission a permis d'améliorer l'articulation entre les outils de planification budgétaire et de trésorerie, de renforcer la coordination institutionnelle et de faciliter un suivi intégré et en temps réel de l'exécution budgétaire.

INSTITUTIONS RÉGIONALES

Élaboration du guide communautaire sur les états financiers et les opérations d'inventaire. Les travaux ont permis de produire une première version du guide, visant à harmoniser les pratiques comptables et à améliorer la qualité et la fiabilité des états financiers publics au niveau régional.

Co-animation d'un séminaire régional sur les remboursements de crédits de TVA. L'activité a permis de renforcer les capacités des acteurs sur les bonnes pratiques de remboursement de la TVA et d'améliorer la coordination entre administrations fiscales et financières.

RÉPUBLIQUE CENTRAFRICAINE

Digitalisation des recettes publiques
La mission a permis de formaliser les circuits financiers, de proposer un plan d'action pour l'automatisation des processus et d'améliorer la traçabilité, la transparence et l'efficacité du recouvrement des recettes publiques.

CONGO

Mise en place d'une fonction bancaire du Trésor. La mission a permis d'identifier les mécanismes de fonctionnement du Trésor comme banquier de l'État, de définir les modalités de gestion des comptes et de proposer des orientations pour améliorer la gestion et la disponibilité des fonds publics.

RENCONTRE AVEC LA COMMISSION DES FINANCES

Cette activité a permis de sensibiliser les autorités parlementaires aux enjeux des réformes du Trésor, de renforcer l'appropriation des réformes et de soutenir leur mise en œuvre institutionnelle.

BURUNDI

Élaboration d'un cahier des charges pour la comptabilité des matières.

La mission a permis de définir les spécifications fonctionnelles d'un module de gestion des actifs et des stocks, contribuant à une meilleure traçabilité et gestion des biens de l'État.

Mise en œuvre d'un dispositif de contrôle interne comptable de l'État.

L'activité a permis d'élaborer un cadre normatif de contrôle interne, de renforcer les capacités en audit et de structurer la gestion des risques, améliorant la fiabilité de l'information financière.

TCHAD

Comptabilisation de la dette. L'appui a permis de renforcer les processus d'enregistrement et de suivi des opérations de dette, d'améliorer la qualité des données et de structurer le reporting, contribuant à une gestion plus fiable de la dette publique.

AMÉLIORATION DE LA GESTION DE LA TRÉSORERIE

La mission a permis d'améliorer les dispositifs de prévision et de suivi des flux de trésorerie, de renforcer le cadre institutionnel et de réduire les écarts entre prévisions et réalisations, améliorant l'efficacité de l'exécution budgétaire.

SÉMINAIRES ET ATELIERS RÉGIONAUX

Co-animation du FOHBAC sur les risques budgétaires. Cette activité a permis de promouvoir l'apprentissage par les pairs, de renforcer les compétences des participants et d'améliorer la compréhension des enjeux liés à la gestion budgétaire et aux risques.

Animation du séminaire sur les états financiers et les opérations d'inventaire.

Le séminaire a permis de renforcer les capacités techniques des participants et d'améliorer les pratiques en matière de production et de fiabilité de l'information financière publique.

G

STATISTIQUES DES
FINANCES PUBLIQUES

TCHAD

Accompagnement de la mise en œuvre de la Directive n° 05/11UEAC190CM22 (TOFE). La mission a permis d'appuyer la migration vers les standards du MSFP 2014, d'améliorer la qualité et la fiabilité des données budgétaires et de poser les bases d'une production régulière du Tableau des Opérations Financières de l'État (TOFE) conforme aux exigences communautaires.

Mise en œuvre de la Directive et amélioration du TOFE. La mission a permis d'affiner et valider le TOFE de l'administration centrale, d'améliorer la cohérence des données et de développer une stratégie de compilation, renforçant la production statistique et le pilotage budgétaire.

SAO TOMÉ-ET-PRINCIPE

Production des statistiques de la dette publique. La mission a permis d'identifier les lacunes du dispositif statistique, d'améliorer les processus de compilation et de renforcer les capacités nationales, contribuant à une meilleure qualité et transparence des données sur la dette publique.

CAMEROUN

Production des statistiques des finances publiques (SFP) et développement d'un outil de compilation du TOFE.

La mission a permis de renforcer la production des SFP, de développer un outil de compilation basé sur la balance du Trésor et d'identifier les sources de données nécessaires à l'élaboration du bilan financier, améliorant la qualité et la couverture des statistiques.

BURUNDI

Appui à la production des statistiques des finances publiques. La mission a permis d'améliorer la table de passage, d'affiner le traitement des restes à payer et de renforcer la qualité du TOFE, contribuant à une meilleure fiabilité des statistiques budgétaires.

GABON

Appui à la production des statistiques des finances publiques. La mission a permis de développer des outils de compilation via le SIGFiP, d'améliorer la structuration des données et de renforcer la production des statistiques de l'administration centrale et de la sécurité sociale.

Mise en œuvre de la Directive CEMAC relative au TOFE. La mission a permis de poser les bases méthodologiques pour la production du TOFE, d'élargir progressivement le champ de couverture statistique et de renforcer l'organisation institutionnelle du dispositif statistique.

CONGO

Appui à la production des statistiques des finances publiques. La mission a permis d'améliorer l'outil de compilation du TOFE, de valider les données de l'exercice 2024 et de relancer le processus d'élargissement du champ de couverture aux autres sous-secteurs de l'administration publique.

RÉPUBLIQUE CENTRAFRICAINE

Appui à la production des statistiques des finances publiques. La mission a permis de valider le TOFE, de développer la production infraannuelle et d'améliorer la cohérence entre les données budgétaires, de dette, du Trésor et des statistiques monétaires, renforçant la fiabilité globale du système statistique.

SÉMINAIRES ET ATELIERS RÉGIONAUX

Séminaire régional sur les statistiques des finances publiques. Le séminaire a permis de renforcer les capacités des participants sur les concepts du Manuel de statistiques de finances publiques 2014 (MSFP 2014), MSFP 2014, d'améliorer la compréhension du financement dans les SFP et de promouvoir l'harmonisation régionale des pratiques statistiques.



STATISTIQUES DU SECTEUR RÉEL

CONGO

Poursuite des travaux de mise en place de la nouvelle année de base 2022 des comptes nationaux.

La mission a permis d'avancer dans le processus de rebasage du PIB, d'améliorer la couverture des sources de données et de renforcer la cohérence méthodologique, contribuant à une meilleure représentativité de la structure économique.

Finalisation des comptes nationaux annuels 2023. La mission a permis de consolider les estimations des comptes nationaux, d'améliorer la qualité des agrégats macroéconomiques et de renforcer la régularité de la production statistique.

RÉPUBLIQUE DÉMOCRATIQUE DU CONGO

Poursuite des travaux d'élaboration des comptes nationaux avec une nouvelle année de référence. La mission a permis de faire progresser le processus de rebasage, d'améliorer l'intégration des sources de données et de renforcer la qualité des estimations macroéconomiques.

Appui au traitement des sources de données pour le rebasage. La mission a permis d'améliorer le traitement des données issues des secteurs financier, extérieur et public, contribuant à une meilleure couverture et fiabilité des comptes nationaux.

GABON

Appui aux travaux de synthèse du Tableau des ressources et des emplois (TRE). La mission a permis d'améliorer la cohérence entre les différentes composantes du TRE et de renforcer la qualité des équilibres ressources-emplois.

Traitement des sources de données pour le rebasage du PIB. La mission a permis de structurer et d'exploiter les sources de données disponibles, contribuant à améliorer la qualité des estimations et la préparation du rebasage.

Estimation préliminaire du PIB 2022. La mission a permis de produire une première estimation du PIB, d'améliorer les méthodes de calcul et de renforcer la crédibilité des résultats macroéconomiques.

TCHAD

Mise en place d'une nouvelle série des comptes nationaux (base 2017).

La mission a permis de produire une nouvelle série cohérente des comptes nationaux, d'améliorer la couverture sectorielle et d'aligner les statistiques sur les standards internationaux.

Élaboration du Tableau des comptes économiques intégrés (TCEI) 2021-2023. La mission a permis de renforcer la cohérence entre les comptes réels, financiers et extérieurs et d'améliorer l'analyse macroéconomique intégrée.

RÉPUBLIQUE CENTRAFRICAINE

Amélioration du Tableau des comptes économiques intégrés (TCEI). La mission a permis de renforcer la cohérence entre les comptes sectoriels et d'améliorer la qualité du cadre macroéconomique intégré.

Élaboration des comptes nationaux 2022. La mission a permis de produire les comptes nationaux de l'année 2022, d'améliorer la qualité des estimations et de renforcer la continuité de la production statistique.

SAO TOMÉ-ET-PRINCIPE

Amélioration des comptes nationaux (base 2019). La mission a permis de renforcer la qualité des méthodologies de calcul et d'améliorer la cohérence des agrégats macroéconomiques.

Élaboration des comptes nationaux 2020 et 2021. La mission a permis de combler les retards de production des comptes, d'améliorer la couverture statistique et de renforcer la disponibilité des données.

CAMEROUN

Élaboration des comptes de patrimoine financiers (SCN 2008). La mission a permis de développer les comptes patrimoniaux conformes au SCN 2008, contribuant à une meilleure analyse du patrimoine économique national.

Élaboration des comptes nationaux trimestriels. La mission a permis de renforcer la production infraannuelle, d'améliorer le suivi conjoncturel et d'accroître la réactivité des analyses macroéconomiques.

GUINÉE ÉQUATORIALE

Finalisation des comptes nationaux annuels (CNA) 2023 et 2024. La mission a permis d'achever les comptes définitifs 2023 et provisoires 2024, d'améliorer la qualité des données et de renforcer la régularité de production des statistiques nationales.

Appui à l'INEGE dans la production des comptes nationaux. La mission a permis de consolider les capacités institutionnelles, d'améliorer les méthodes de compilation et de renforcer la fiabilité des données macroéconomiques.

BURUNDI

Élaboration du Tableau des comptes économiques intégrés (TCEI). La mission a permis d'améliorer la cohérence entre les différents comptes macroéconomiques et de renforcer l'analyse intégrée de l'économie.

Finalisation des maquettes du PIB trimestriel. La mission a permis de mettre en place des outils de production du PIB trimestriel, améliorant le suivi conjoncturel et la réactivité des analyses.

SÉMINAIRES ET ATELIERS RÉGIONAUX

Séminaire régional sur l'intégration des statistiques du secteur extérieur dans les comptes nationaux (SCN 2008). Le séminaire a permis de renforcer les capacités des participants, d'améliorer l'intégration des comptes extérieurs dans les comptes nationaux et de promouvoir l'harmonisation des pratiques statistiques au niveau régional.

RÉGULATION ET SUPERVISION BANCAIRES

BURUNDI

Opérationnalisation de la supervision bancaire basée sur les risques.

La mission a permis de structurer une approche de supervision orientée risques, de renforcer les outils d'analyse prudentielle et d'améliorer la capacité de détection des vulnérabilités du secteur bancaire.

Cadre réglementaire sur le risque de taux d'intérêt (IRRBB).

La mission a permis d'élaborer un dispositif réglementaire encadrant le risque de taux, contribuant à une meilleure gestion des risques financiers au sein des banques.

Supervision des risques ICT et cybersécurité. L'activité a permis de renforcer le cadre réglementaire relatif aux risques technologiques, d'améliorer la supervision des systèmes d'information et de soutenir la résilience du secteur bancaire face aux cyberrisques.

RÉPUBLIQUE DÉMOCRATIQUE DU CONGO

Cadre réglementaire des plans préventifs des banques.

La mission a permis d'élaborer un cadre pour les plans de redressement bancaire, de renforcer la gestion des crises et d'améliorer la résilience du système bancaire.

Feuille de route pour l'implémentation de l'ICAAP (Pilier 2).

La mission a permis de définir les étapes de mise en œuvre de l'ICAAP, de structurer les exigences prudentielles et de renforcer la gestion interne des risques au sein des banques.

Renforcement du cadre réglementaire des établissements de paiement.

L'activité a permis de moderniser la réglementation du secteur des paiements, de sécuriser les activités des établissements et de favoriser le développement des services financiers digitaux.

Révision de l'instruction n°14 (ratio de liquidité LCR) . La mission a permis d'évaluer l'impact du LCR, d'adapter les exigences prudentielles et de renforcer la gestion du risque de liquidité dans le secteur bancaire.

Supervision basée sur les risques dans le secteur des assurances (ARCA).

La mission a permis d'introduire une approche de supervision basée sur les risques, d'améliorer les outils de contrôle et de renforcer la surveillance du secteur des assurances.

Formation en supervision basée sur les risques (ARCA).

L'activité a permis de renforcer les capacités techniques des équipes, d'améliorer l'appropriation des outils et de faciliter l'opérationnalisation de la supervision fondée sur les risques.

Renforcement du cadre ICT et cybersécurité (BCC).

La mission a permis d'améliorer le cadre réglementaire lié aux risques technologiques, de renforcer la supervision des systèmes d'information et de soutenir la résilience du secteur bancaire.

INSTITUTIONS RÉGIONALES

Appui à la COBAC dans la mise en œuvre du Pilier 2 bâlois (ICAAP - ILAAP).

La mission a permis d'accompagner le déploiement des dispositifs ICAAP et ILAAP, de renforcer l'analyse des risques au sein des établissements et d'améliorer le cadre prudentiel régional conformément aux standards de Bâle II/III.

Séminaire sur la Monnaie Numérique de Banque Centrale (MNBC) et les cryptoactifs. Le séminaire a permis de sensibiliser les autorités sur les enjeux liés aux innovations financières, de renforcer les capacités en matière de régulation et de promouvoir des approches harmonisées face aux cryptoactifs.

Projet de supervision basée sur les risques (COSUMAF). L'activité a permis d'initier la transition vers une supervision axée sur les risques, de définir les outils d'analyse et de renforcer la surveillance du marché financier régional.

Contribution aux réformes de supervision et de résolution bancaire (COBAC). L'appui a permis de renforcer le cadre réglementaire (y compris la préparation de l'élaboration d'une loi bancaire moderne) et opérationnel, d'améliorer les mécanismes de supervision et résolution bancaire et de consolider la stabilité du système financier régional.

Séminaire interrégional sur la supervision des risques climatiques. Le séminaire a permis de sensibiliser les autorités de supervision aux risques financiers liés au climat, de renforcer les capacités analytiques et de promouvoir l'intégration de ces risques dans le cadre prudentiel bancaire.

J

OPÉRATIONS DE BANQUE CENTRALE

BURUNDI

Mise en place du taux de change de référence. La mission a permis d'améliorer la méthodologie de détermination du taux de change, de renforcer la transparence du marché des changes et de soutenir une meilleure formation des prix.

Modernisation du cadre du collatéral.

La mission a permis d'actualiser les instruments éligibles, de renforcer la gestion des garanties et d'améliorer l'efficacité des opérations de politique monétaire.

RÉPUBLIQUE DÉMOCRATIQUE DU CONGO

Actualisation du cadre de gestion des réserves de change.

La mission a permis de renforcer les règles de gestion, d'améliorer les stratégies d'investissement et de consolider les dispositifs de gestion des risques liés aux réserves.

Mise à jour du cadre des réserves obligatoires. La mission a permis d'améliorer la conception et l'efficacité de l'instrument, renforçant le pilotage de la liquidité bancaire et la transmission de la politique monétaire.

Mise en œuvre d'instruments de politique monétaire. La mission a permis de diversifier les instruments opérationnels, d'améliorer la gestion de la liquidité et de renforcer l'efficacité opérationnelle de la banque centrale.

Modernisation du cadre du collatéral.

La mission a permis d'améliorer les modalités d'éligibilité des actifs, de renforcer la gestion des risques et de soutenir la mise en œuvre des opérations de refinancement.

Modernisation du cadre opérationnel de la Caisse de retraite. La mission a proposé un diagnostic du cadre de gestion de la Caisse de retraite et propose des pistes d'amélioration visant notamment à réduire les risques de change et de concentration et à améliorer le rendement des actifs gérés.

Mise en œuvre d'une nouvelle plateforme de transactions interbancaires sur le marché des changes. La mission a proposé des recommandations visant à assurer le fonctionnement du marché des changes interbancaires organise autour d'une nouvelle plateforme de trading. Les fonctionnalités offertes par cette plateforme ont nécessité une actualisation des modalités de

calcul du taux de change de référence et sur les modalités d'adjudication de change de la banque centrale.

SAO TOMÉ-ET-PRINCIPE

Appui à la création d'un middle office de gestion des réserves de change. La mission a permis de définir les fonctions et les procédures du middle office, de renforcer le cadre de gestion des risques et d'améliorer la gouvernance des réserves de change, contribuant à une gestion plus sécurisée et transparente.

SÉMINAIRES ET ATELIERS RÉGIONAUX

Séminaire régional sur la gestion des réserves de change. Le séminaire a permis de renforcer les capacités des participants en matière de gestion des réserves, de diffuser les bonnes pratiques internationales et de promouvoir l'harmonisation des cadres opérationnels au niveau régional.

LUTTE CONTRE LE BLANCHIMENT DES CAPITAUX ET LE FINANCEMENT DU TERRORISME

Séminaire/Atelier régional.

43ième réunion de la Commission
technique/plénière du Groupe
intergouvernemental d'action
contre le blanchiment d'argent
en Afrique de l'Ouest (GIABA)

SECTION V

SENSIBILISATION ET COMMUNICATION

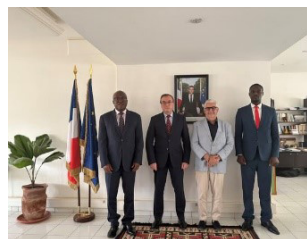
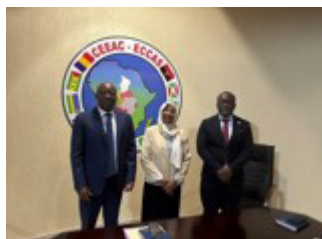
A

MISSION DU DIRECTEUR
AU SEIN DES PAYS
MEMBRES D'AFRITAC

Entre février et avril 2026, AFRITAC Centre, sous la conduite de son nouveau Directeur, M. Mesmin Koulet-Vickot, a effectué plusieurs visites auprès des autorités de quelques pays membres (Cameroun, Centrafrique, Gabon, Guinée équatoriale, Tchad, Sao Tomé-et-Principe) et des

institutions régionales (BEAC, CEMAC et CEEAC). Le but de ces visites était de présenter en qualité de nouveau Directeur d'AFRITAC Centre, d'identifier les priorités en matière de renforcement de capacités et de réaffirmer l'engagement d'AFRITAC à les accompagner. Ces rencontres

ont été également l'occasion d'appeler Etats à s'acquitter de leurs contributions et d'informer les partenaires au développement sur les activités du Centre.



B

PERSONNEL D'AFRITAC
CENTRE

Départ du Directeur d'AFC
M. Philippe EGOUME

Au terme de son mandat d'octobre 2020 à octobre 2025 en tant que Directeur d'AFC, Monsieur Philippe Egoume a fait preuve d'un engagement exemplaire, d'un leadership visionnaire et d'un dévouement constant envers le Centre et ses pays membres. Sous sa direction, le Centre s'est affirmé comme un partenaire stratégique solide pour la région, grâce à une gouvernance renforcée, une organisation interne optimisée, et une approche centrée sur l'impact. M. Egoume a su fédérer l'équipe des conseillers résidents et le personnel administratif en créant un climat de confiance propice à la performance.

Monsieur Philippe Egoume a conduit avec succès l'élaboration du programme de travail de la Phase IV, axant les priorités sur les besoins cruciaux des pays membres, et instauré une synergie inter-domaines pour maximiser la cohérence et l'efficacité des interventions. Sa perspicacité a permis d'intégrer la stratégie « Fragile and Conflict-Affected States » (FCS) dans la planification des missions,

offrant ainsi un accompagnement adapté aux pays en situation de fragilité. Par ailleurs, il a impulsé une nouvelle stratégie de communication visant à rapprocher AFC des universités et grandes écoles des pays membres, renforçant ainsi la visibilité du Centre et les capacités locales.

Sous son impulsion, le Centre a obtenu un fort soutien pour la mobilisation des contributions financières des pays membres lors de la nouvelle phase du programme, témoignant de leur confiance et de la crédibilité acquise. Au-delà de ses réalisations institutionnelles, M. Egoume est reconnu comme un professionnel rigoureux, doté d'une écoute attentive et d'une profonde compréhension des contextes régionaux. Véritable hybride culturel, il a su inspirer et rassembler avec sa culture, sa disponibilité et son sens aigu de la responsabilité. Nous adressons à Monsieur Philippe Egoume nos sincères remerciements pour sa contribution remarquable et lui souhaitons plein succès dans la poursuite de ses projets futurs.



Arrivée du nouveau
Directeur d'AFC
M. Mesmin KOULET-VICKOT

AFRITAC Centre a le plaisir de vous informer de l'arrivée de son nouveau Directeur, **Monsieur Mesmin KOULET-VICKOT**, qui a pris ses fonctions le 5 janvier 2026, en remplacement de Monsieur **Philippe EGOUME**. Monsieur KOULET-VICKOT est économiste de formation, diplômé en économie de l'Université de Clermont-Ferrand (CERDI, France). Il dispose d'une solide expérience professionnelle de plus de vingt-cinq (25) années acquises au service des institutions financières régionales et internationales.

Monsieur Mesmin KOULET-VICKOT a débuté sa carrière professionnelle en 1998 à la Banque des États de l'Afrique centrale (BEAC), où il a exercé en qualité d'économiste au sein du Département de la Recherche, avant d'occuper les fonctions d'assistant du Vice-Gouverneur. À la BEAC, il a notamment participé aux travaux annuels de programmation monétaire, à la mise en place du Comité de politique monétaire ainsi qu'à l'élaboration du cadre de surveillance multilatérale des politiques économiques au sein de la CEMAC.

En 2009, Monsieur Mesmin KOULET-VICKOT rejoint le Fonds Monétaire International (FMI), où il exerce d'abord comme économiste principal au sein du Département Afrique. Il poursuit ensuite sa carrière au Département des marchés monétaires et de capitaux du FMI, où il travaille sur des questions liées à la résolution et à la restructuration bancaires, aux filets de sécurité financière, à la gestion des créances douteuses ainsi qu'à la gestion des crises financières dans plusieurs pays avancés et émergents. Par la suite, il occupe les fonctions de Représentant résident du FMI au Sénégal, puis de Chef de mission du FMI pour la Guinée équatoriale. Monsieur Mesmin KOULET-VICKOT est auteur de plusieurs publications et a contribué à divers ouvrages collectifs dans les domaines des politiques macroéconomiques et du développement du secteur financier.



DIRECTEUR

Mesmin KOULET-VICKOT

Conseillers Residents



ADMINISTRATION DES REVENUS

Bernard Zbinden



GESTION DES FINANCES PUBLIQUES

Guy Dabi Gab-Leyba



ADMINISTRATION DES REVENUS

Nicolas Hiol



GESTION DES FINANCES PUBLIQUES

Amina Bambara Billa



ADMINISTRATION DES REVENUS

Bassirou Samba Niasse



GESTION DES FINANCES PUBLIQUES

Matthieu Sarda



MODELISATION MACROÉCONOMIQUES

J. Landry Bikai



STATISTIQUES DU SECTEUR EXTÉRIEUR

Maria Collazos Mercedes



GESTION DE LA DETTE PUBLIQUE

Abdoul-Aziz Halidou



STATISTIQUE MACROÉCONOMIQUES

Fahd N'Diaye



RÉGULATION ET
SUPERVISION BANCAIRES

Eugenio Avisoa



OPERATIONS DE LA BANQUE CENTRALE

Thierry Borel



LUTTE CONTRE LE BLANCHIMENT DE
CAPITAUX ET FINANCEMENT
DU TERRORISME

Ibrahima Diarra Magnan



STATISTIQUES DES FINANCES
PUBLIQUES

Nicolas Kacou

Administration



OFFICE MANAGER

Marie-Hélène Issembe



ECONOMISTE, CHARGÉ DE PROJETS

Hisguima Dassidi Crépin



CHARGÉ DE PROJETS (GAR)

Brolin Wilfried Mbadinga



ASSISTANTE ADMINISTRATIVE SÉNIOR

Carine Mboumba Rolago



ASSISTANTE ADMINISTRATIVE SÉNIOR

Merveille Okome Mbouyamba



ASSISTANTE ADMINISTRATIVE

Djena Laetitia Djembo



ASSISTANT ADMINISTRATIF

Gildas Loundou Mayoukou



TECHNICIEN COURSIER

Wilfried Manguenga Manguenga

AFRITAC Centre

BP : 12916 Libreville, Gabon
Immeuble Saint Georges
T + (241) 11.79.33.00
afcweb@IMF.org
AFRITACcentre.org
[Facebook.com/AFRITACcentre](https://www.facebook.com/AFRITACcentre)

FONDS MONÉTAIRE INTERNATIONAL

Institut pour le développement des capacités
Service des partenariats

700 19th Street NW
Washington, DC 20431 USA
T. + (1) 202.623.7636
F. + (1) 202.623.7106
GlobalPartnerships@IMF.org